



HAL
open science

**Hauts-de-France, Nord, Coutiches, 260, rue de la
Joncquière. Coutiches, rue de la Joncquière : rapport de
Diagnostic**

Cécile Durin, Vaiana Vincent

► **To cite this version:**

Cécile Durin, Vaiana Vincent. Hauts-de-France, Nord, Coutiches, 260, rue de la Joncquière. Coutiches, rue de la Joncquière : rapport de Diagnostic. [Rapport de recherche] Inrap Hauts-de-France. 2017. hal-02152125

HAL Id: hal-02152125

<https://inrap.hal.science/hal-02152125>

Submitted on 11 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hauts-de-France, Nord, Coutiches, 260, rue de la
Joncquière

Coutiches, rue de la Joncquière

par

Cécile Durin

Hauts-de-France, Nord, Coutiches, 260, rue de la
Joncquière

Coutiches, rue de la Joncquière

par

Cécile Durin

avec la collaboration de

Vaiana Vincent, Inrap

Inrap Nord-Picardie
32 avenue de l'Étoile du Sud
80 440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

Avril 2017

Sommaire

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
10	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet scientifique d'intervention
20	Arrêté de désignation

Résultats

25	1 Introduction
25	1.1 Circonstances et conditions de l'intervention
26	1.2 Méthodologie et moyens techniques
29	2 État des connaissances et contexte archéologique
29	2.1 Localisation et contexte géologique
30	2.2 État des connaissances avant l'opération
31	3 Résultats archéologiques
31	3.1 Description générale des structures et des tranchées
32	3.2 Les structures testées
37	3.3 Étude de la céramique médiévale et moderne (V. Vincent)
39	4 Conclusion : des indices d'occupations médiévales (XII^e et XIV-XV^e siècles)
42	Bibliographie

Inventaires techniques

44	Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques
47	Inventaire du mobilier archéologique
48	Inventaire des prélèvements
48	Inventaire des documents graphiques
48	Inventaire des documents numériques
48	Inventaire de la documentation écrite
49	Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Index des figures

24	Fig.1 : Plan cadastral.
25	Fig.2 : La structure 1 sous l'eau après ouverture.
25	Fig.3 : Remontée d'eau dans la tranchée 1.
25	Fig.4 : Remontée d'eau dans la tranchée 1.
26	Fig.5 : Pelle mécanique 15 tonnes.
26	Fig.6 : Entrée du site rue de la Joncquière. Image Google street, août 2012.
26	Fig.7 : Effondrement de paroi dans le sondage du fossé 17.
27	Fig.8 : Plan topographique du diagnostic.
28	Fig.9 : Carte BRGM 1/500 000 ^e , contexte géologique.
29	Fig.10 : Plan 1/250 000 ^e , localisation géographique.
33	Fig.11 : Logs pratiqués dans les tranchées 1, 2 et 3; mise en évidence de l'épaisseur des remblais et des colluvions.
34	Fig.12 : Coupes des fossés 15 et 17.
35	Fig.13 : Vue des végétaux conservés dans l'US 5 du fossé 15 (fossé en cours de sondage).
35	Fig.14 : Fragment de bois taillé issu du fossé 15.
35	Fig.15 : Le fossé 20 dans la tranchée 3.
35	Fig.16 : Vestiges de pieux en bois conservés à l'extrémité nord du fossé 20.
36	Fig.17 : Coupes du fossé 20, de la fosse 26 et du fossé 34.
38	Fig.18 : Plaque céramique du mobilier de Coutiches, rue de la Joncquière.
40	Fig.19 : Plan topographique phasé.
41	Fig.20 : Emprise du diagnostic sur la carte d'état-major.
41	Fig.21 : Emprise du diagnostic sur le cadastre napoléonien.

Index des tableaux

26	Tab.1 : Les tranchées..
32	Tab.2 : Description générale des structures enregistrées.



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation**Région**

Hauts-de-France

Département

Nord

Commune

Coutiches

Adresse ou lieu-dit

260, rue de La Jonquière

Codes**Code INSEE**

59158

Numéro de dossier Patriarche

158336

Numéro de l'entité archéologique

-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x: 713887,2394

y: 7038909,251

z: 24

Références cadastrales**Commune**

COUTICHES

Année

2016

Section(s)

D

Parcelle(s)

200, 201, 203, 896, 815p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Mr Tiers (D 200, 201, 203p); Mr et Mme Tiers- Derégnacourt (D 896); Mr et Mme Houplin (D 815p)

Références de l'opération**Numéro de l'arrêté de prescription**

2017-006

Numéro de l'opération

158336

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable

2017-006

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Société Proteram

Nature de l'aménagement

projet immobilier, lotissement de 16 maisons individuelles

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Cécile Durin, Inrap

Organisme de rattachementInrap Nord-Picardie
32 avenue de l'Etoile
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30.
nord-picardie@inrap.fr

Surfaces**Surface prescrite**11359m²**Pourcentage de la surface sondée**

9,97

Dates d'intervention sur le terrain**Préparation**

16/03/2017

Fouille

20 et 21/03/2017

Post-fouille

31/03/2013

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
 - Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Fossés
- ...

Mobilier

nbr

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Luc Collart, SRA	Conservateur régional Hauts-de-France	Prescription et contrôle scientifique
Isabelle Bollard-Raineau, SRA	Conservatrice du patrimoine Hauts-de-France	Prescription et contrôle scientifique
Laurent Sauvage, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique Hauts-de-France	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Luc Collart, SRA	Conservateur régional Hauts-de-France	Prescription et contrôle scientifique
Isabelle Bollard-Raineau, SRA	Conservatrice du patrimoine Hauts-de-France	Prescription et contrôle scientifique
Pascal Depaepé	Directeur interrégional Hauts-de-France	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Sauvage, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique Hauts-de-France	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Cécile Durin, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique de l'opération
Dominique Favier, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Technicien
Rudy Debiak, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

Collaboration / Spécialiste

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vaiana Vincent, Inrap	Céramologue	Étude céramologique

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Cécile Durin, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique de l'opération
Rudy Debiak, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Jean-Marie Favier, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	DAO
Fabienne Watel-Lefèvre, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Infographie

Notice scientifique

L'emprise diagnostiquée représente une faible superficie et n'offre que de rares indices d'occupations archéologiques. Une seule zone du site, la moitié nord de la parcelle D 896, nous a permis d'appréhender des vestiges anciens. On constate que les terres remblayées contiennent du matériel archéologique hors contexte, ce qui induit la destruction des occupations antérieures. Une seule des structures sondées, le fossé 15, fournit du matériel clairement en place. Le sondage de cette structure met en évidence le potentiel de conservation dans ces couches humides et tourbeuses qui se rapportent ici au XII^e siècle.

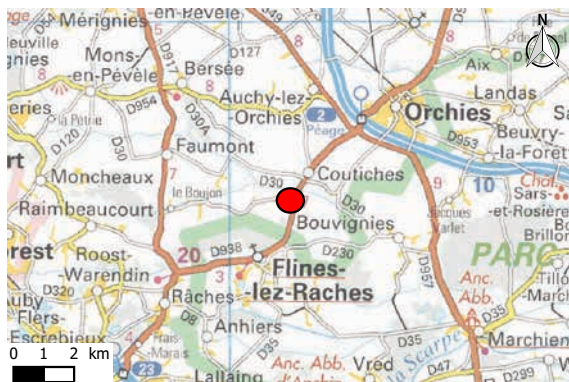
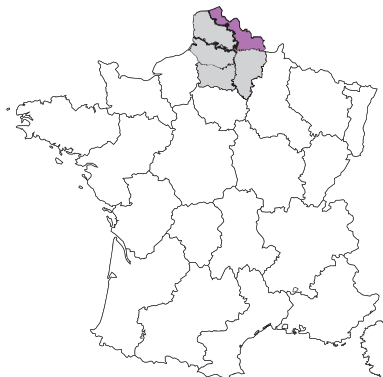
La superposition exacte de la structure 14 sur le fossé 15 et qui livre du matériel postérieur, estimé aux XIV-XV^e siècles, insiste sur la perduration des occupations de la parcelle.

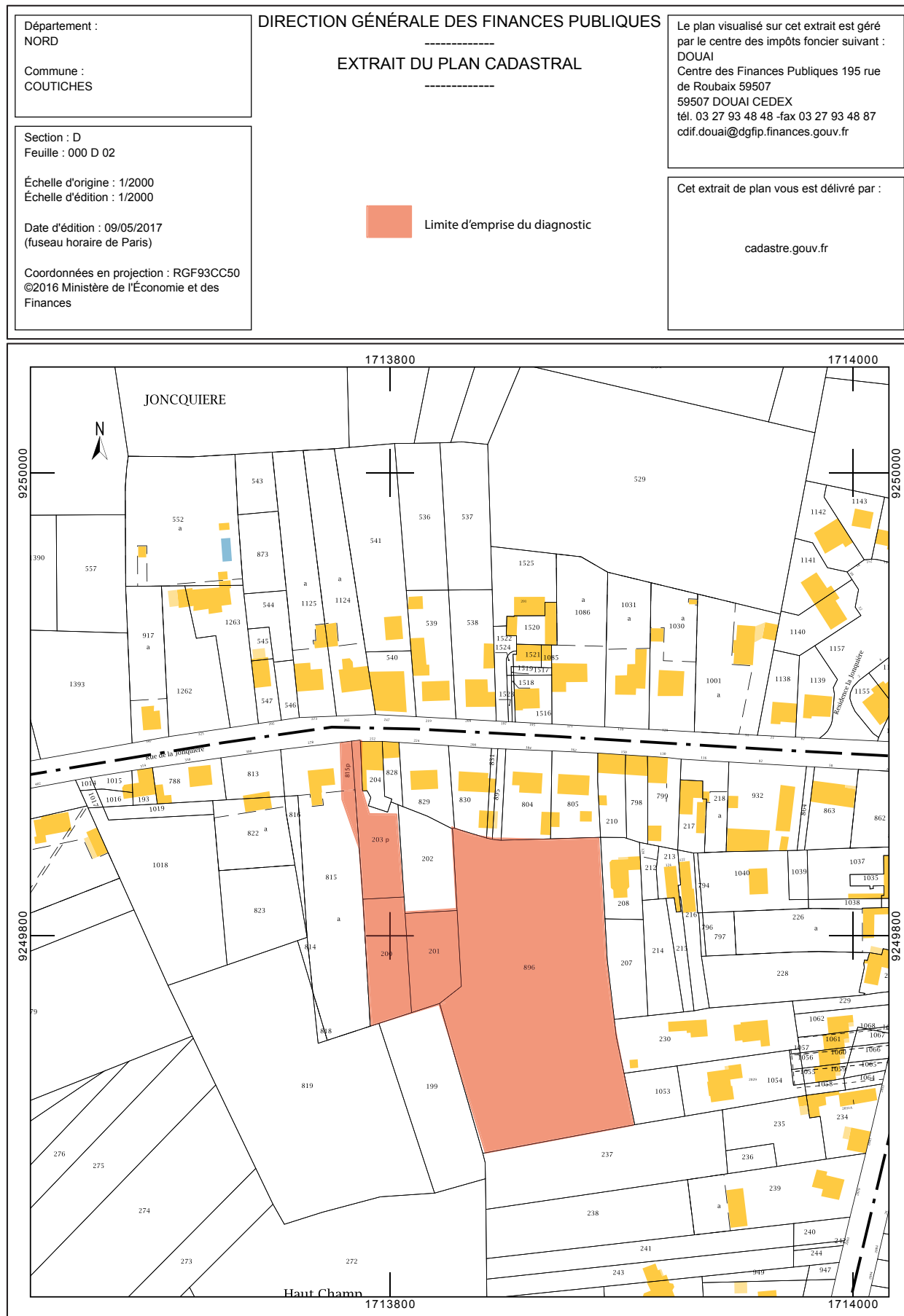
Ces deux fossés ne suffisent pas à caractériser le type de site et comme pour le diagnostic précédent mené au nord du territoire de la commune (Durin 2017), l'occupation est attestée sans que l'on puisse affirmer la présence d'un site dans l'emprise. Ces terrains, qui ont servi de pâtures ou ont été cultivés depuis près de 200 ans (*cf.* carte d'état-major, et cadastre napoléonien), témoignent essentiellement de la continuité d'occupation des lieux où les terres sont régulièrement remblayées, fragilisant les sites archéologiques antérieurs.

Enfin, on constate la faible présence de *tegulae*, contrairement au phénomène observé le long de la Route nationale qui était lié aux ateliers de production de terre cuite architecturale de la moyenne vallée de la Scarpe, mentionnés par Etienne Louis et Freddy Thuillier (2007).

Localisation de l'opération

Hauts-de-France,
Nord
Coutiches,
260, rue de La Jonquière
x : 713887,2394
y : 7038909,251
z : 24





Arrêté de prescription

Arrêté n°2017-006
Prescription de diagnostic archéologique



PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

**Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 28 octobre 2016 et paru au recueil des actes administratifs numéro 161 en date du 3 novembre 2016, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Considérant que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à :

Coutiches (Nord)
260, rue de la Jonquières -
section cadastrale : D parcelles 200, 201, 203p, 896 et 815p,

travaux faisant l'objet d'une demande de permis d'aménager (PA 059 158 16 D 0003) déposée à la mairie de Coutiches le 22/12/2016 par :

Monsieur Alexis WATTEBLED,
S.A.S. PROTERAM
27, rue Paul Dubrule
Parc d'activité de la Motte
59810 LESQUIN,

demande reçue au service régional de l'archéologie le 05/01/2017 et référencée sous le n° 170009 ;

Considérant que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, car ils sont situés dans un secteur avec une forte potentialité archéologique : la commune de Coutiches présente un intérêt scientifique pour l'étude des sites antiques ; les travaux se situent à proximité de vestiges datés de l'époque romaine) ;

Arrêté n°2017-006
Prescription de diagnostic archéologique

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 : caractéristiques

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à Coutiches (Nord), 260, rue de la Joncquières - section cadastrale : D parcelles 200, 201, 203p, 896 et 815p.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : désignation de l'opérateur d'archéologie préventive

Le diagnostic archéologique sera réalisé sous la responsabilité de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat.

Article 3 : conditions de réalisation

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'opérateur chargé du diagnostic, sur la base des prescriptions détaillées aux articles suivants.

Les conditions de sa réalisation seront définies contractuellement, en application de l'article R.523-31 du code du patrimoine.

Article 4 : emprise

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface du terrain assiette du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents (aire de travail des éoliennes, chemins d'accès à créer). L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic de modification de projet, en application de l'article R.523-15 du code du patrimoine susvisé. En effet, la nature et la localisation des vestiges archéologiques repérés peuvent parfois conduire à modifier ou déplacer des aménagements ou constructions projetés. Il importe dans ce cas que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec la préservation du patrimoine archéologique.

Article 5 : superficie

Les investigations porteront sur une superficie d'environ 11359 m², conformément au plan annexé au présent arrêté.

Article 6 : objectifs

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, dépassant le simple constat de présence ou absence de site.

Il doit notamment livrer les informations nécessaires pour statuer sur les suites à donner et permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

Arrêté n°2017-006
Prescription de diagnostic archéologique

Le diagnostic doit permettre d'évaluer les vestiges archéologiques :

- leur profondeur d'enfouissement,
- leur contexte environnemental,
- leur nature,
- leur extension,
- leur état de conservation,
- leur puissance stratigraphique,
- leur chronologie.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en oeuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...);
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 7 : principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées continues à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétroaction, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur d'au moins 1,8 m. Les tranchées seront réparties de manière régulière sur la totalité de l'emprise à évaluer et la surface décapée représentera au moins 10% de sa superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Elles auront une taille suffisante pour permettre une vision en plan et en coupe représentative et porteront la surface ouverte dans les secteurs sensibles à environ 12 à 15%.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille, au moins partielle, d'un nombre significatif d'entre elles. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Compte tenu des potentialités locales, les tranchées de diagnostic seront complétées par des sondages profonds réalisés par puits creusés mécaniquement, répartis sur l'ensemble du terrain.

Article 8 : contrôle scientifique et technique de l'Etat

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier de l'état d'avancement de l'opération.

Dans les jours précédant la réalisation du diagnostic, il prendra contact (par téléphone ou courriel) avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour lui indiquer la date exacte de son intervention.

Toute découverte de vestiges sera signalée immédiatement par un appel téléphonique au conservateur régional de l'archéologie ou à l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier.

Arrêté n°2017-006
Prescription de diagnostic archéologique

Article 9 : mesures de conservation préventive

Les mesures appropriées seront prises pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour, face aux intempéries ou au vandalisme.

Afin d'assurer la bonne conservation des vestiges, les sondages seront remblayés à l'issue de l'intervention. Ce remblaiement pourra se limiter aux secteurs ayant livré des vestiges archéologiques significatifs.

Le remblaiement n'interviendra qu'après accord du conservateur régional de l'archéologie.

Article 10 : rapport

A l'issue du diagnostic, le rapport établi par le responsable scientifique de l'opération sera transmis par l'opérateur d'archéologie préventive, au préfet de région en huit exemplaires, dont un non broché. Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, à savoir :

- les données administratives,
- les informations techniques sur l'opération (composition de l'équipe et nombre de jours),
- un rappel du contexte historique et archéologique (éventuellement recherche archivistique),
- une présentation complète des observations archéologiques, abondamment illustrée par des relevés et plans (à une échelle lisible), ainsi que par des photographies,
- une synthèse des résultats scientifiques, avec une mise en perspective locale et régionale,
- les études du mobilier et des restes naturels par des spécialistes,
- un inventaire du mobilier précisant le ou les propriétaires du terrain lors de l'intervention archéologique.

L'épaisseur du décapage et la cote d'apparition des vestiges devront être très précisément indiquées.

Une version numérique, identique à la version papier, sera également établie et devra respecter les standards et les normes définis dans le cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information publics.

L'ensemble des textes et illustrations sera fourni sur cédérom compatible Mac/PC, au format PDF (Adobe Acrobat), numérisé en haute qualité (qualité « presse »). Sur le cédérom, on trouvera également les données informatisées d'enregistrement (structures, inventaires mobiliers, topographie...) au format :

- tabulé pour les listes et inventaires,
- RTF pour les textes,
- JPEG ou TIFF pour les images et photos numérisées, en format natif du logiciel utilisé,
- pour les fichiers de dessin vectoriel : au format natif du logiciel utilisé et au format PDF vectoriel.

Article 11 : notice scientifique

La notice scientifique, accompagnée de plans et photographies, destinée à une diffusion rapide dans *Archéologie de la France Info* et dans le *Bilan scientifique régional* sera transmise sous forme numérique.

Article 12 : le responsable scientifique de l'opération

En application de l'article R.523-23 du code du patrimoine susvisé, le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : généraliste.

Arrêté n°2017-006
Prescription de diagnostic archéologique

Préalablement à l'intervention de terrain, le responsable scientifique de l'opération consultera le dossier d'aménagement, les informations de la carte archéologique, afin de bien appréhender le contexte archéologique.

A cette occasion, il prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour définir les modalités de l'intervention.

Il complétera les documents administratifs nécessaires à l'établissement de son arrêté de désignation comme responsable scientifique d'opération.

Article 13 : mobilier archéologique

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire, le classement, le conditionnement de ce mobilier seront réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

L'inventaire de ce mobilier sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaires au moment de la découverte du mobilier. Il sera transmis avec le rapport de diagnostic, sous forme informatique, et communiqué par le préfet de région au(x) propriétaire(s) du (ou des) terrain(s) qui pourra(ont) faire valoir leurs droits dans un délai d'un an à compter de la réception de l'inventaire, conformément à l'article 523-67 du code du patrimoine.

Article 14 : exécution de l'arrêté

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Alexis WATTEBLED (S.A.S. PROTERAM), à Monsieur le Président de la Communauté de Communes PÉVÈLE CAREMBAULT, et à l'INRAP

En application de l'article R.523-17 du code du patrimoine susvisé, l'autorisation d'urbanisme ou autre autorisation d'aménagement liée aux travaux envisagés ci-dessus considérés et délivrée par l'autorité compétente devra mentionner que l'exécution des prescriptions archéologiques est un préalable à la réalisation des travaux.

Le service instructeur transmettra une copie de cette autorisation au Service régional de l'archéologie.

Fait à Lille le **10 JAN. 2017**

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
pour le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART

Arrêté n°2017-006
Prescription de diagnostic archéologique

Annexe :

Localisation sur la Photo Aérienne :



Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D117540

GOUTICHES(59)- 260 RUE DE LA JONQUIERES,17/006

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Region	Hauts-de-France	Département	Nord
Commune	Coutiches		
Lieu-dit	260 rue de la Jonquières		
Cadastre	Coutiches : D 200-201-203p-596-843p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Entre-prise
Initiale	17/006	13-01-2017	11359 m ²	13/01/2017	
Modification	7				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

• Profil du responsable d'opération :

Spécialité : Générale

3.- Contraintes techniques

Fond de forme un peu nu, précisée, hauteur de nappe d'égout, contraintes d'accès

4.- Méthodes et techniques envisagées

- réalisation de tranchées continues réparties sur la totalité de l'emprise accessible, à hauteur de 10 fs de l'emprise, en respectant la cote de fond de forme
- ouverture éventuelle de fenêtres à l'emplacement de structures présentant une concentration ou une extension particulière
- réalisation ponctuelle, à ces endroits définis avec l'armageur, de sondages profonds visant à reconnaître la stratigraphie du secteur et à reconnaître d'éventuelles occupations antérieures enfouies
- relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation	Terrain	Etude	Opération
Autre main d'oeuvre	1 J	1 J	1 J	0 J
Responsable Opération	1 J	2 J	2 J	5 J
Responsable Secteur	1 J	1 J	1 J	0 J
Spécialiste	1 J	1 J	1 J	0 J
Technicien	1 J	2 J	1 J	3 J
Technicien Spécialisé	1 J	1 J	2 J	2 J
Topographe	1 J	1 J	1 J	2 J
Totaux	11 J	9 J	9 J	12 J

* Moyens particuliers

Terrain	Etude
File Hydraulique de 20 tonnes à chenilles 2 jours	

6.- Délais de réalisation

Préparation	2 jours	Terrain	2 jours	Etude	2 jours
Remise rapport	65 jours après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

Rebouchage I.R./A/S

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
SAUVAGE, Laurent

Arrêté de désignation



1481
28 MARS 2017
INRAP Nord-Picardie

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE
158336

**Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique
dans le cadre du diagnostic archéologique n° 2017-006**

**Le Préfet de Région
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 3 février 2017 et paru au recueil des actes administratifs numéro n° 36 en date du 6 février 2017, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 2017-006 ;

ARRETE

Article 1 - DURIN Cécile (INRAP) est désignée comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Coutiches, 260, rue de la Jonquières - section cadastrale : D parcelles 200, 201, 203p, 896 et 815p.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché. Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**
 1. région, département, commune, lieu-dit ;
 2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;

3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
 4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
 5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
 6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
 7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
 8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.
- **la présentation des résultats scientifiques**
 1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
 2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
 3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
 4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
 5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
 6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
 7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

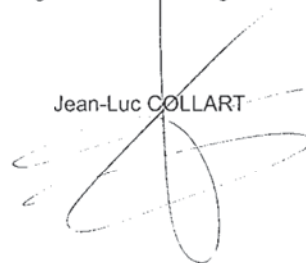
Article 3 – Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Lille, le 20 mars 2017

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
pour le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



Copie : Mme Cécile DURIN

II. Résultats

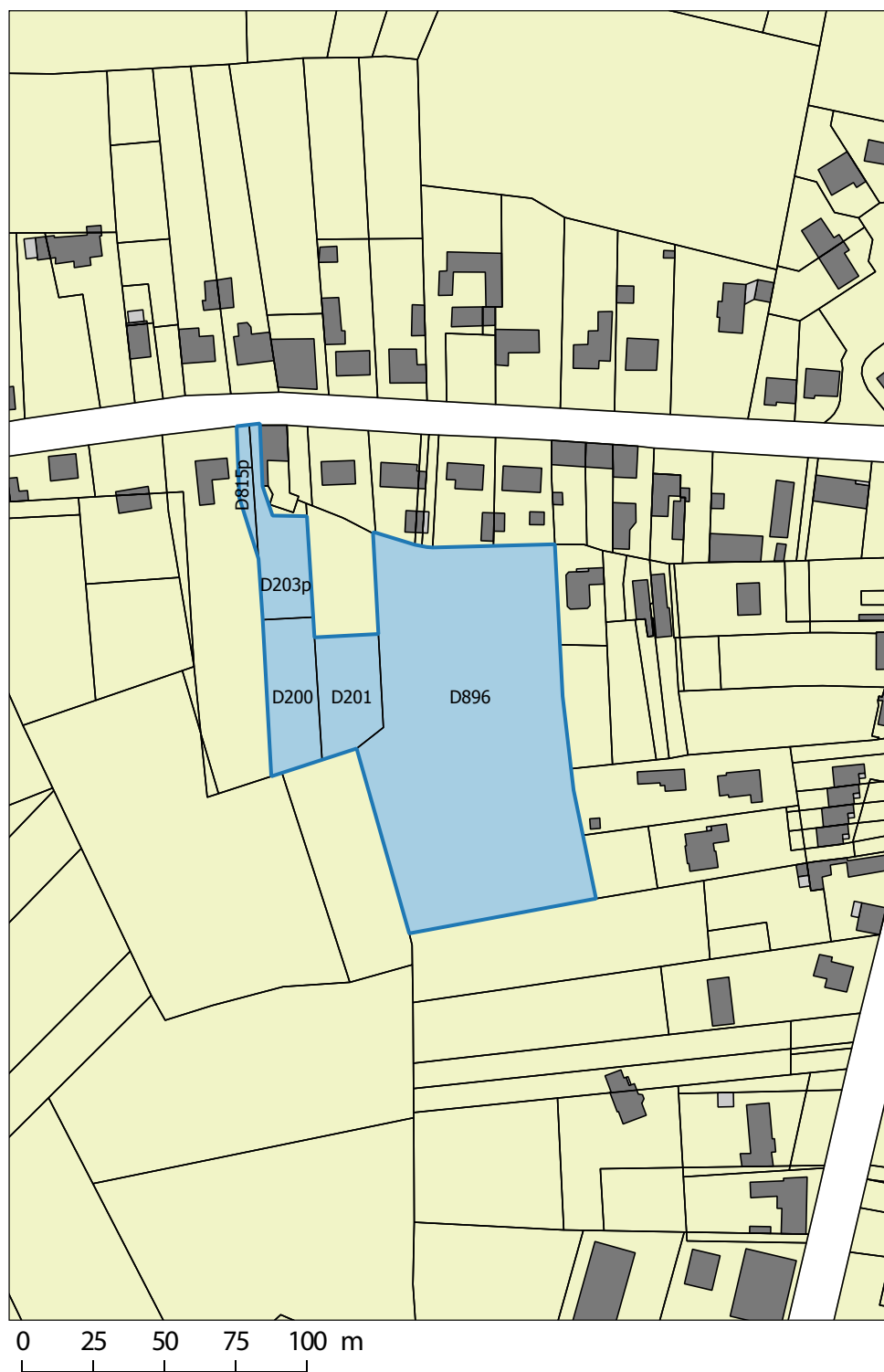


Fig.1 : Plan cadastral.
© Cécile Durin - Inrap.

1 Introduction

1.1 Circonstances et conditions de l'intervention

Le projet d'aménagement

Le projet immobilier de la société PROTERAM a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

La création de 16 lots libres de constructeur s'étendra sur les parcelles D 200, 201, 203p (Mr Tiers); D 896 (Mr et Mme Tiers- Derégnaucourt) et D 815p (Mr et Mme Houplin) (Fig. 1).

L'ensemble de ces parcelles représente une superficie de 11359 mètres carrés. La rue de la Joncquière est située près du centre-ville avec un accès direct à la Route nationale, axe principal de la ville.

La réalisation du diagnostic

Le diagnostic s'est déroulé les 20 et 21 mars 2017, avec une équipe de deux personnes (un responsable d'opération et un technicien). Les températures clémentes et l'absence de pluie ont fourni de bonnes conditions à la réalisation de cette opération.

Seules les remontées d'eau, très rapides et à faible profondeur (0,80 mètre sous la surface actuelle), sont venues perturber un peu le diagnostic (Fig. 2 à 4).



Fig. 2 : La structure 1 sous l'eau après ouverture.
© Cécile Durin - Inrap.



Fig. 4 : Remontée d'eau dans la tranchée 1.
© Cécile Durin - Inrap.



Fig. 3 : Remontée d'eau dans la tranchée 1.
© Cécile Durin - Inrap.

1.2 Méthodologie et moyens techniques

Le décapage mécanique des tranchées a été effectué avec une pelle à chenilles caoutchouc de 15 tonnes, munie d'un godet lisse de 2 mètres de large (Fig. 5). Plus petite que les engins utilisés habituellement, cette pelle mécanique a été imposée par l'entrée étroite du terrain entre deux habitations (Fig. 6).



Fig.5 : Pelle mécanique 15 tonnes.
© Cécile Durin - Inrap.



Fig.6 : Entrée du site rue de la Jonquière. Image Google street, août 2012.
© Google 2017.

Sur la plus grande parcelle (D 896), cinq tranchées séparées par une quinzaine de mètres ont été effectuées dans le sens de la longueur. Au niveau de la tranchée 4, le choix a été fait de scinder celle-ci en deux pour la reprendre quelques mètres plus loin (Tr 5) afin de permettre la circulation de la pelle entre les deux zones du terrain.

Sur les parcelles D 200 et D 201, les quatre tranchées, espacées d'une dizaine de mètres ont été pratiquées perpendiculairement aux premières. L'espace restreint de ces deux parcelles et la faiblesse des vestiges lors des sondages précédents ont orienté ce choix. Enfin, sur la dernière parcelle D 203p, occupée par la roulotte de chantier et de petite superficie, une seule tranchée a été réalisée (Fig. 8).

Enfin, considérant l'instabilité du terrain que l'on pouvait observer en pratiquant de simples sondages (Fig. 7) et l'étude géotechnique très complète fournie par l'aménageur¹, il a été décidé, en concertation avec Mme I. Bollard-Raineau², de ne pas pratiquer de sondage profond.

Tranchée	Superficie	Parcelle
1	194 m ²	D896
2	196 m ²	D896
3	223 m ²	D896
4	82 m ²	D896
5	165 m ²	D896
6	70 m ²	D201/D200
7	66 m ²	D201/D200
8	54 m ²	D201/D200
9	51 m ²	D201/D200
10	31 m ²	D203p

Tab.1 : Les tranchées.
© Cécile Durin - Inrap.



Fig.7 : Effondrement de paroi dans le sondage du fossé 17.
© Cécile Durin - Inrap.

1. Étude géotechnique du cabinet GHG Environnement SAS, Rapport n°16131-PR012D-COUTICHES, juillet 2016, C. Despinoy.

2. Conservatrice du patrimoine au SRA Hauts-de-France, agent prescripteur de ce dossier.

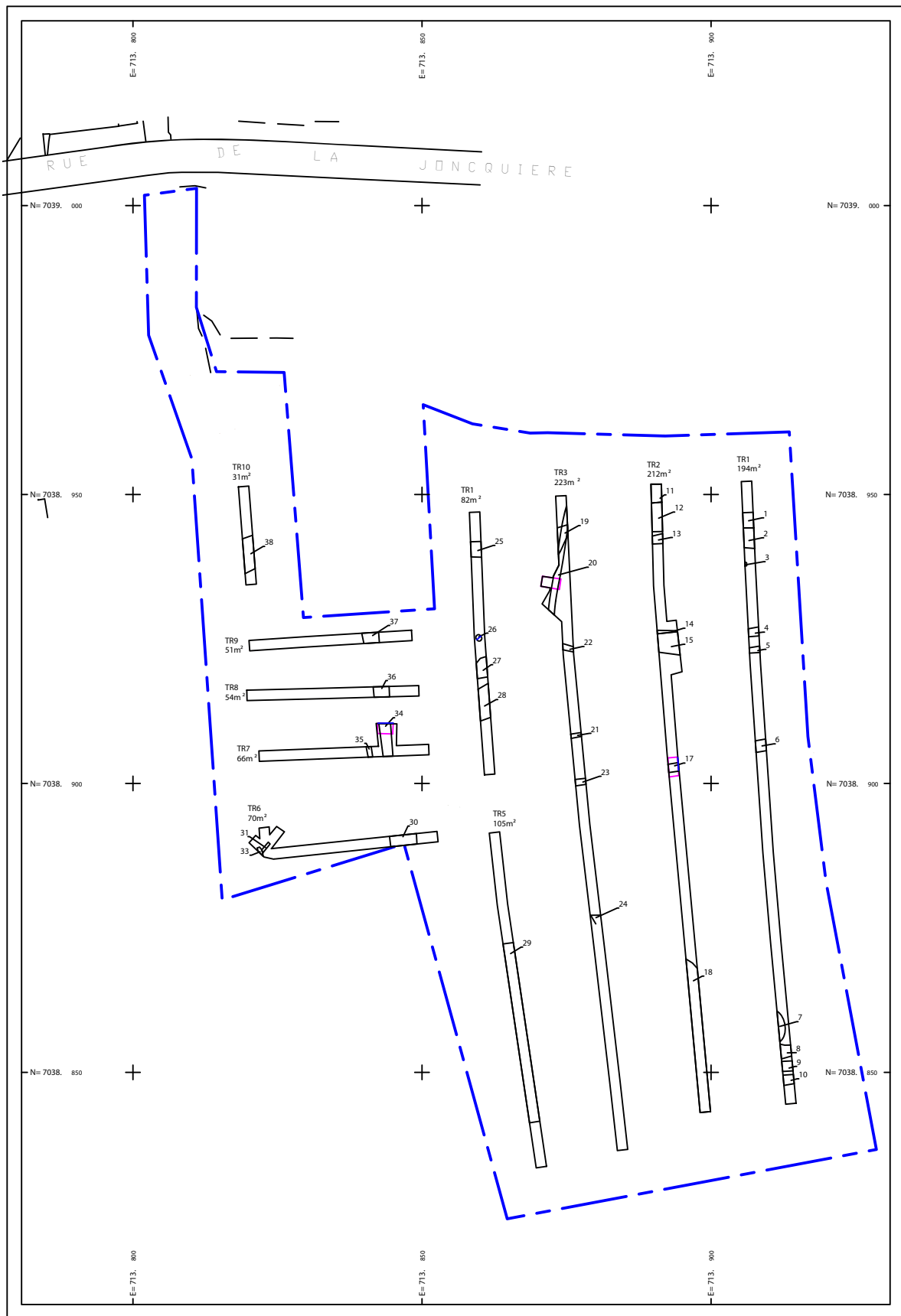


Fig.8 : Plan topographique du diagnostic.
© Rudy Debiak - Inrap.

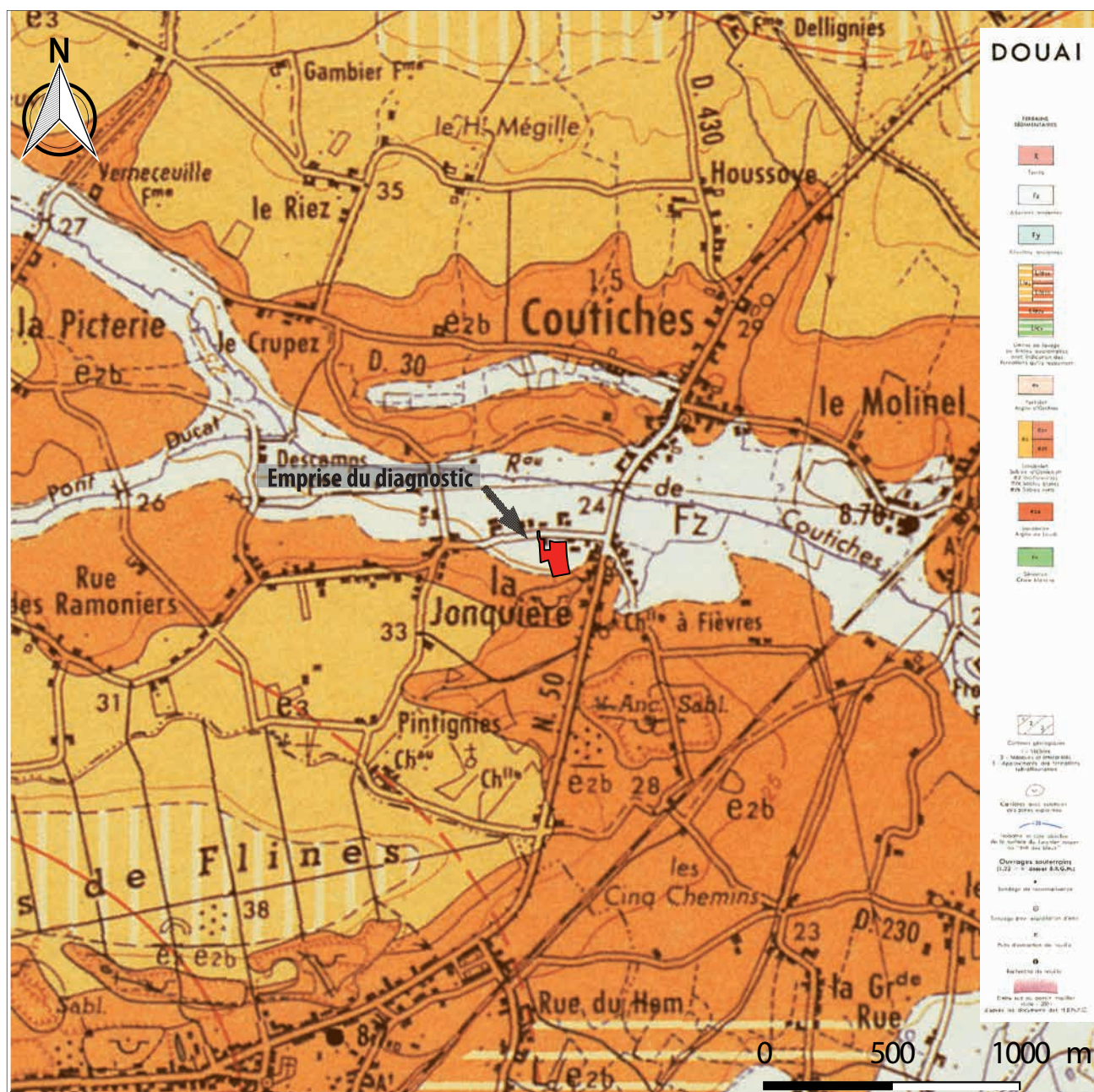


Fig.9 : Carte BRGM 1/500 000e, contexte géologique.
© BRGM 2001 - Autorisation n°2007/006

2 État des connaissances et contexte archéologique

2.1 Localisation et contexte géologique

Coutiches est une petite commune du nord de la France, située à 22 kilomètres au sud-est de Lille. Proche de la frontière belge, elle est voisine des communes d'Orchies au nord-est, et de Flines-les-Râches au sud.

D'après la carte géologique de Carvin au 1/500000 du BRGM (Fig. 9), le sous-sol de la commune est constitué par des Argiles yprésiennes inférieures d'ère tertiaire, puis des sables et argiles du Landénien d'ère tertiaire.

Ils reposent sur le substratum crayeux blanc du Sénonien d'ère secondaire.

Plus précisément, les parcelles de la rue de La Jonquière se trouvent sur des alluvions anciennes, dénommés Fy sur la carte géologique (Fig. 9).

Le territoire est traversé par un ruisseau, « Le Courant de Coutiches », et bénéficie de nombreux fossés de drainage destinés à l'assèchement de bas-marais, de zones humides ou inondables.

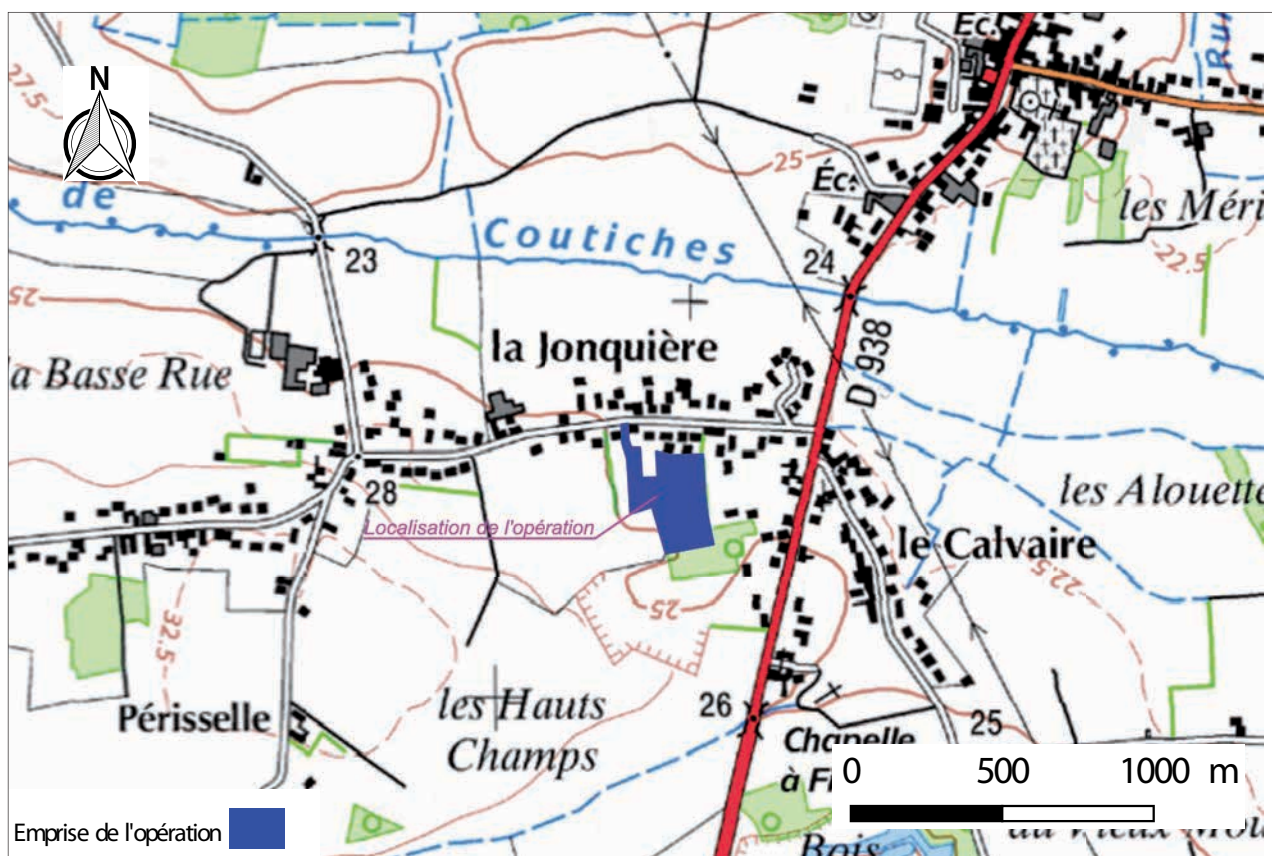


Fig.10 : Plan 1/250 000^e, localisation géographique.
© SCAN 25[®] TOUR de l'IGN

2.2 État des connaissances avant l'opération

La commune de Coutiches livre régulièrement des indices d'occupations archéologiques sur l'ensemble de son territoire.

La carte archéologique de la Gaule (Delmaire 1996) recense les plus anciennes :

- Découvertes de fragments de vases dans les années 50-60. Ces vases sont associés à la civilisation des « Champs d'Urnes » ;
- Vers Orchies : découverte de tessons gallo-romains, près de la route départementale 938 ;
- Près de la Ferme Dellignies, en 1956 : les « traces d'une villa gallo-romaine » sont déduites de la présence de fragments de tuiles et tessons ;
- À proximité de la piste hippique, un site gallo-romain est signalé près de la route départementale 936.

Plus récemment, les nouveaux aménagements de la commune ont permis de mieux cerner les occupations archéologiques. Six diagnostics menés entre 2006 et 2017 mettent en lumière l'occupation du territoire depuis la période laténienne, avec une prépondérance des indices antiques et médiévaux.

- Le Molinel : un diagnostic (Kiefer 2006) a mis au jour une occupation carolingienne du X^e siècle (fosses, fossés, mare ou fond de cabane) et des signes d'activité gallo-romaine.
- Rue Nationale (zone artisanale) : un diagnostic de la CAD-DAP (Leroy 2007) a livré une dizaine de structures dont deux fosses de La Tène ancienne, un réseau de fossés gallo-romains et un fossé contemporain.
- Rue Nationale : un second diagnostic (Petite 2011) révèle un réseau de fossés gallo-romains, des *tegulae* en épandage et deux occupations médiévale et moderne, difficiles à distinguer.
- Rue de Fâches (Carpentier 2012), la construction d'un lotissement a permis la découverte de fosses, trous de poteaux et fossés romains ainsi qu'une structure de La Tène finale.
- Rue de l'Houssoye/Route nationale (Durin 2017) : des indices d'occupations protohistorique et médiévale sont découverts mais pas de véritable site sur les parcelles sondées.
- L'enfouissement d'une ligne haute tension en 2008 sur le tronçon de la ligne Orchies-Traisnel a mis en évidence une zone d'épandage diffus de *tegulae* au nord de la commune. Celui-ci fait référence aux fragments de tuiles déjà mentionnés en 1956 près de la ferme Dellignies.

Coutiches est également mentionnée dans un article d'Etienne Louis et Freddy Thuillier (2007), concernant une zone de production de terres cuites architecturales et un atelier de potier antique.

3 Résultats archéologiques

3.1 Description générale des structures et des tranchées

L'ouverture des dix tranchées représente 9,97 % de surface sondée et a permis l'enregistrement de trente-huit structures. L'ensemble de ces faits est répertorié dans le tableau ci-dessous (Tab. 2).

Tr.	St.	Type	Observations	Dimension (en mètre)			Datation	Relations stratigraphiques
				Long. ou Diam.	Larg.	Prof.		
1	1	remblai de démolition moderne	argile grise homogène		2,7		Indéterminée	
1	2	remblai de démolition moderne	argile gris foncé et brune, mélangée	2,47	1,5		Période récente	
1	3	fosse	argile sableuse grise compacte, oxyde de fer et TCA		0,45		Indéterminée	
1	4	fossé	argile grise sableuse avec charbon et oxyde de fer, poches d'argile ocre, TCA, racine		1,58		Indéterminée	
1	5	fossé	argile grise sableuse avec charbon et oxyde de fer, poches d'argile ocre, TCA, racine		1,35		Indéterminée	
1	6	fossé	limon argileux gris sableux, poches argileuses ocres, TCA, remontée eau		2,25		Indéterminée	équivalent 17 et 23?
1	7	remblai	limon argilo-sableux gris à brun avec poches ocres, charbons et terre cuite, s'ouvre sous la terre végétale		4,95		Indéterminée	
1	8	terrain naturel	sable jaune et gris qui apparaît sous le remblai moderne		1,8		Indéterminée	
1	9	terrain naturel	sable jaune et gris qui apparaît sous le remblai moderne		1,8		Indéterminée	
1	10	terrain naturel	sable jaune et gris qui apparaît sous le remblai moderne		2,25		Indéterminée	
2	11	remblai moderne	couche de remblai de démolition moderne, sur 12 (pas sur plan)				Moderne	
2	12	remblai moderne	couche de remblai de démolition moderne, sous 11		4,95		Moderne	
2	13	fosse d'extraction ?	limon argilo-sableux gris-bleu, homogène		1,8		Indéterminée	
2	14	fossé ou drain	limon sablo-argileux gris		0,45		Période récente	
2	15	fossé	limon sablo-argileux gris foncé, quelques poches de sable jaune, fond tourbeux avec végétaux		2,45	0,75	Moyen-Âge classique	
2	16	fossé	limon sablo-argileux gris clair avec poches de sable jaune et vert.		indéterminée		Moyen-Âge classique	
2	17	fossé	limon gris-brun avec nombreux oxydes de fer et fond argileux compact gris-bleuté	1,35	2	0,86	Indéterminée	
2	18	remblai moderne	limon brun clair et brun orangé, oxyde de fer avec charbon vitrifié, charbon, terre cuite, vaisselle moderne	24,75			Contemporain	
3	19	remblai moderne/contemporain	plusieurs couches de remblais mélangés au limon argileux gris, TCA et vaisselle moderne	3,37			Moderne ou Contemporain	sur 20
3	20	fossé	limon sablo-argileux gris clair, poches orangées/ocres; petits pieux de bois conservés contre la paroi ouest	18	0,95	0,26	Indéterminée	sous 19
3	21	drain	limon sablo-argileux foncé		67		Indéterminée	
3	22	fossé	limon sablo-argileux gris		90		Indéterminée	fonctionne avec 20?
3	23	fossé	limon sablo-argileux gris clair		65		Période récente	équivalent 17 et 6

Tr.	St.	Type	Observations	Dimension (en mètre)			Datation	Relations stratigraphiques
				Long. ou Diam.	Larg.	Prof.		
3	24	Remblai moderne	limon brun clair et brun orangé, oxyde de fer avec charbon vitrifié, charbon, TC, vaisselle moderne	40			Indéterminée	
4	25	remblai moderne	limon sablo-argileux gris avec poches orangées, oxyde de fer	2,5			Indéterminée	similaire à 27 et 28
4	26	fosse ovalaire	limon sablo-argileux gris orangé	0,95	0,75	0,18	Moyen-Age	
4	27	fosse ou remblai ?	limon sablo-argileux gris avec poches orangées, oxyde de fer, boulettes TC, charbon	3,1			Indéterminée	similaire à 25
4	28	fosse ou remblai ?	limon sablo-argileux gris avec poches orangées, oxyde de fer, boulettes TC, charbon	5,3			Indéterminée	similaire à 25
5	29	remblai moderne	limon brun clair et brun orangé, oxyde de fer avec charbon vitrifié, charbon, TC, vaisselle moderne	3,8			Indéterminée	similaire à 24, 18, 7
6	30	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA	4,45			Indéterminée	équivalent 34, 36 et 37
6	31	chablis	comblement charbonneux et TC				Indéterminée	
6	32	chablis	limon gris brun, mélange avec TN et terre charbonneuse, TC	2	0,45		Indéterminée	sous 33, similaire à 35
6	33	fossé	limon sablo- argileux gris brun avec oxyde de fer	1,58	0,68		Indéterminée	sur 31
7	34	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA ; suivi sur 4 tr.	36	1,8	0,65	Indéterminée	équivalent 30, 36 et 37
7	35	chablis	limon gris brun, mélange avec TN et terre charbonneuse, TC	1,68	75		Indéterminée	similaire à 32
8	36	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA	2,7	2,5		Indéterminée	équivalent 30, 34 et 37
9	37	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA	2,7	2,5		Indéterminée	équivalent 30, 36 et 34
10	38	remblai	limon brun foncé avec boulettes TC et TCA	5,85			Période récente	

Tab.2 : Description générale des structures enregistrées.

© Cécile Durin - Inrap.

Les faits sont lisibles dans les tranchées entre quarante et cinquante centimètres sous la terre végétale, épaisse de vingt à trente centimètres selon les zones du site. Sur l'ensemble du terrain, 34% des structures enregistrées correspondent au remblayage du site. Sur la parcelle D 896, les remblais sont concentrés sur les parties nord et sud. Au nord, log 1 et 3 (Fig. 11), on observe plusieurs couches distinctes qui contiennent des éléments de démolition (tuiles, briques) mais aussi de la céramique aussi bien moderne que médiévale. Au sud, les remblais sont plus homogènes (log 2, Fig. 11) correspondant à un apport de terre. Les rares éléments retrouvés dans ces remblais confirment cette hypothèse : charbon, petits tessons de vaisselle moderne.

Les structures archéologiques, une fosse et des fossés médiévaux apparaissent au centre et dans la moitié nord de la parcelle D896.

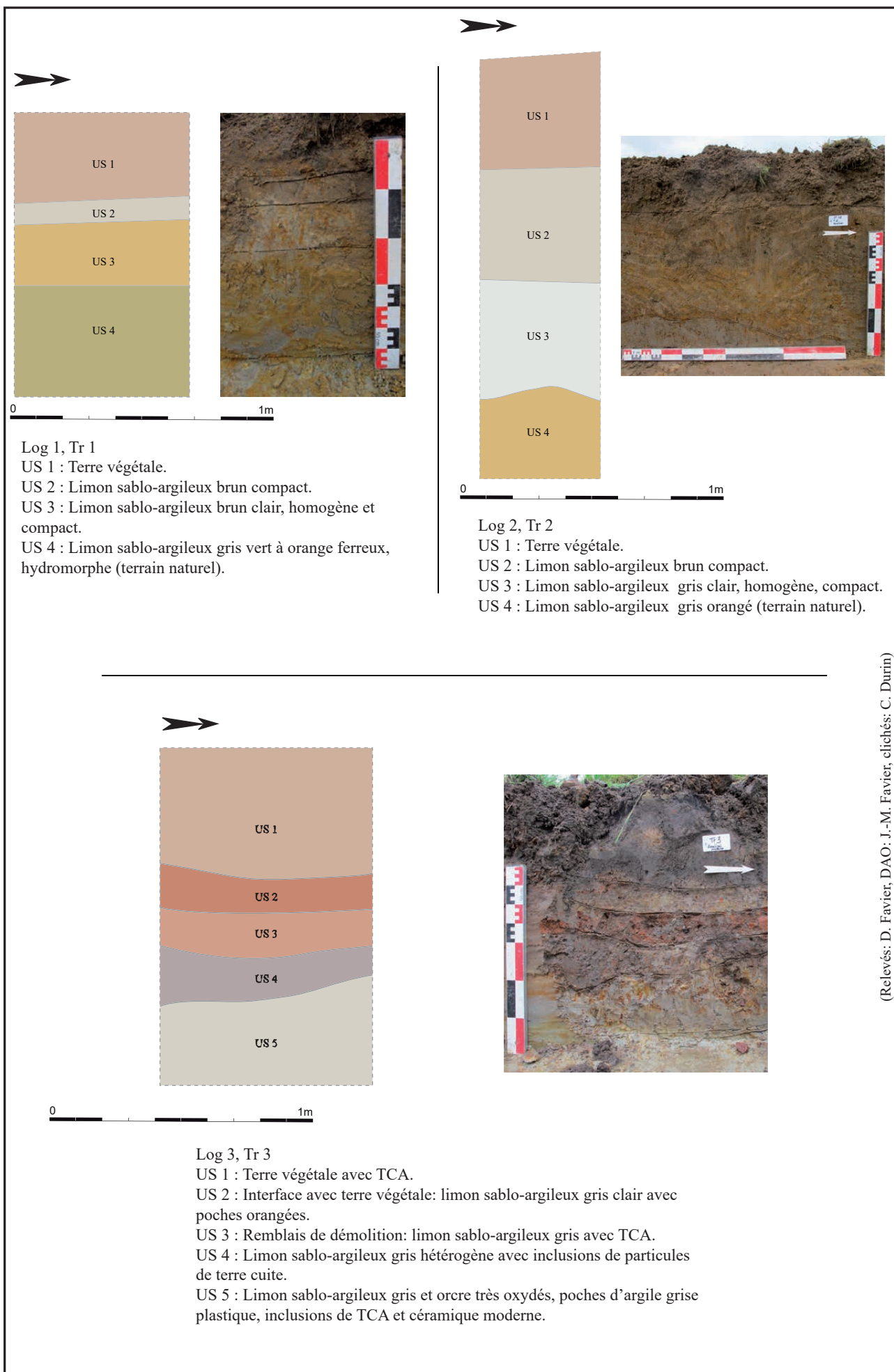
À l'est du site, sur la D201, un autre fossé non daté, a pu être suivi à travers les quatre tranchées.

3.2 Les structures testées

ST 15, Tranchée 2 (Fig. 12)

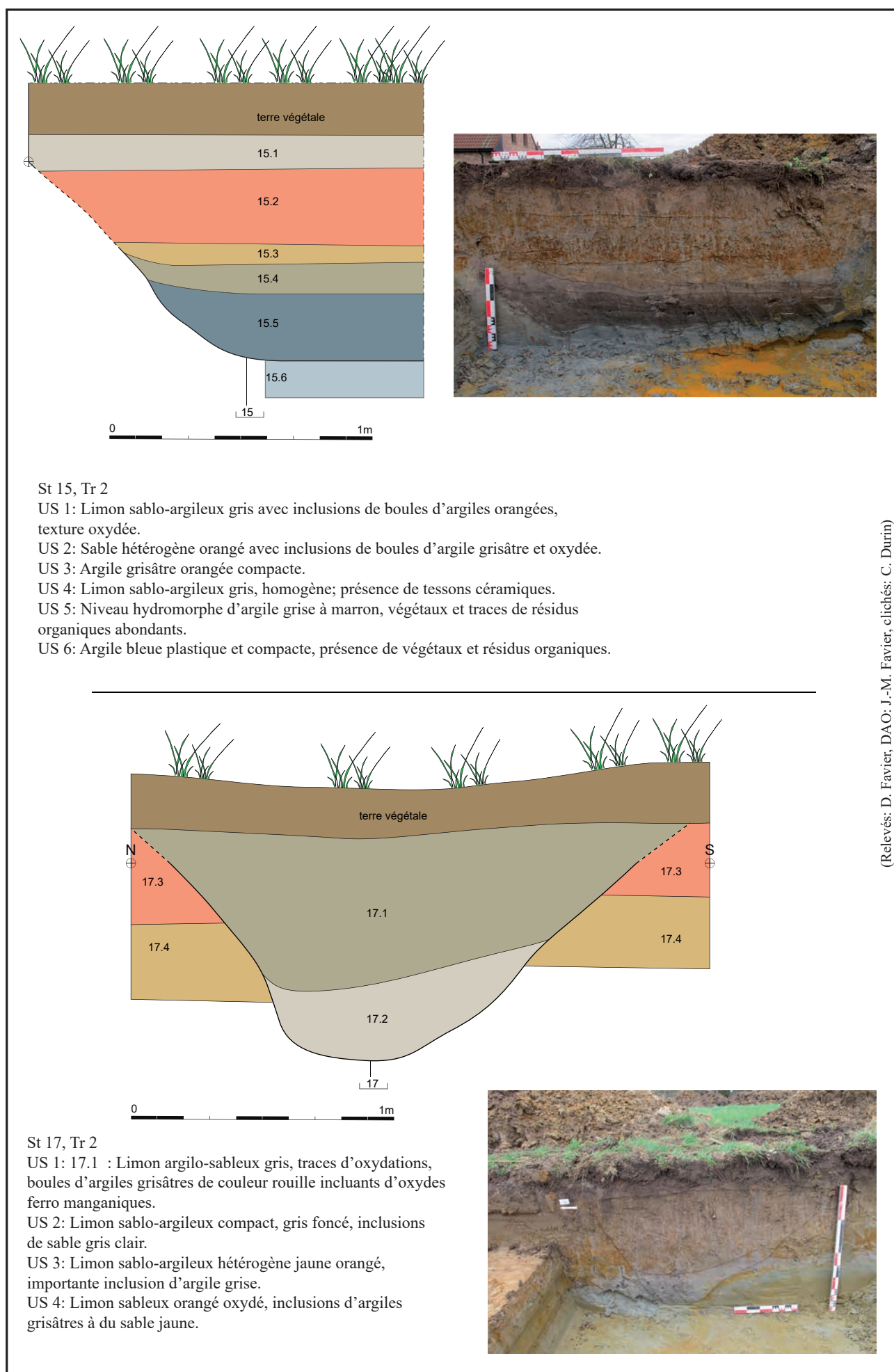
Le fossé 15 n'a été repéré que dans la tranchée 2. Sa largeur est de 2,45 mètre et sa profondeur de 0,75 mètre. Il s'ouvre une quarantaine de centimètres sous la terre végétale et un niveau de remblai.

L'unité stratigraphique 4 livre de la céramique datée du XII^e siècle (cf. étude céramique infra) tandis que le fond du fossé (US 5), un comblement tourbeux,



(Relevés: D. Favier, DAO: J.-M. Favier, clichés: C. Durin)

Fig.11 : Logs pratiqués dans les tranchées 1, 2 et 3; mise en évidence de l'épaisseur des remblais et des colluvions.
 © Cécile Durin - Inrap.



(Relevés: D. Favier, DAO: J.-M. Favier, clichés: C. Durin)

Fig.12 : Coupes des fossés 15 et 17.
© Cécile Durin - Inrap.

contient de nombreux restes végétaux. Le prélèvement de quelques fragments de branchages montre qu'ils ont été taillés (Fig. 13 et 14).

Le niveau d'apparition de cette structure apparaît relativement bas, ce qui peut expliquer qu'il n'a pu être suivi systématiquement dans les autres tranchées.



Fig. 13 : Vue des végétaux conservés dans l'US 5 du fossé 15 (fossé en cours de sondage).
© Cécile Durin - Inrap.



Fig. 14 : Fragment de bois taillé issu du fossé 15.
© Cécile Durin - Inrap.

ST 17, Tranchée 2 (Fig. 12)

Plus au sud, dans la tranchée 2, un second fossé est repéré. Large de 2 mètre et profond de 0,85 mètre, il apparaît plus haut que le précédent, directement sous le niveau de terre végétale.

Son sondage n'a livré aucun mobilier. Il peut s'agir d'un fossé relativement récent que l'on suit à travers les tranchées 1 et 3 (St. 6 et 23).

ST 20, Tranchée 3 (Fig. 17)

Un troisième fossé est repéré au sud de la tranchée 3. Une petite fenêtre permet de suivre son orientation vers le sud-ouest. Le sondage met en évidence sa faible conservation : 0,95 mètre de large pour 0,26 mètre de profondeur. Des petits pieux en bois sont encore conservés à son extrémité nord (Fig. 15 et 16). On note la présence de tessons médiévaux dans les remblais à proximité directe (cf. log 3). Il s'agit d'un détail non négligeable puisque l'étude céramique relève la concordance entre ce tesson et un autre provenant de St 14 dans la tranchée 2. Ces tessons sont datés des XIV^e-XV^e siècles. Si l'on extrapole le tracé du fossé 20 sur le plan, la continuité avec les structures 22 et 14 peut être envisagée (Fig. 15).

ST 26, Tranchée 4 (Fig. 17)

La petite fosse subcirculaire 26 n'est conservée que sur 0,18 mètre de profondeur pour une largeur d'environ 0,95 mètre. Elle livre deux petits tessons médiévaux.



Fig. 15 : Le fossé 20 dans la tranchée 3.
© Cécile Durin - Inrap.

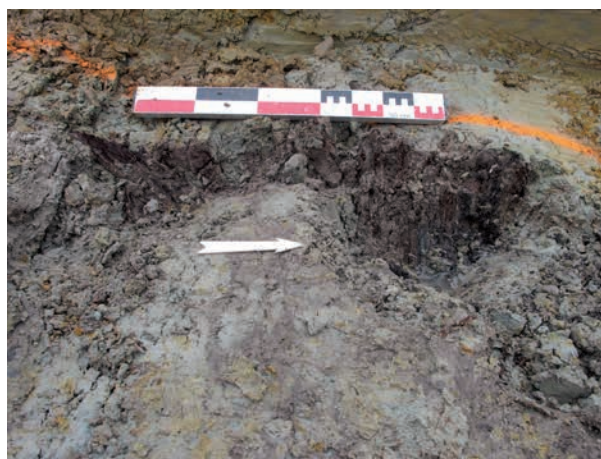


Fig. 16 : Vestiges de pieux en bois conservés à l'extrémité nord du fossé 20.
© Cécile Durin - Inrap.

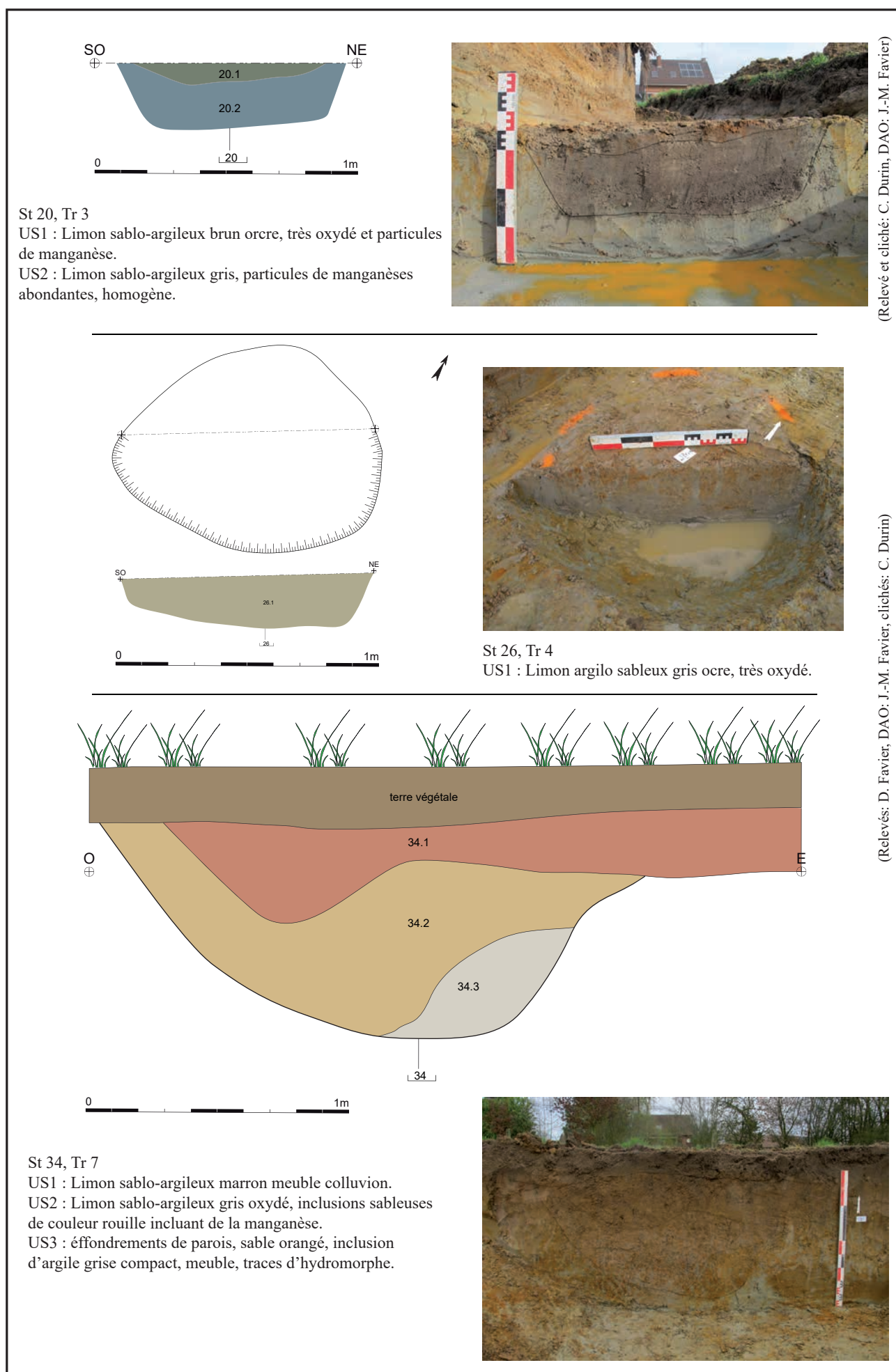


Fig.17 : Coupes du fossé 20, de la fosse 26 et du fossé 34.
 © Cécile Durin - Inrap.

ST 34, Tranchée 7 (Fig. 17)

Le grand fossé 34, à l'est de l'emprise, a pu être suivi sur 36 mètres à travers les tranchées 6, 7, 8 et 9. Il correspond aux enregistrements 30, 34, 36 et 37. Beaucoup plus large dans la tranchée 6 que dans la 9, il témoigne du pendage du site en direction du sud. Il s'ouvre environ 0,35 mètres sous le niveau de sol actuel, scellé par la terre végétale et une épaisse couche de colluvions. Son comblement de limon sablo-argileux gris rappelle le fossé 17. Également dépourvu de mobilier, ce fossé apparaît lui aussi comme une structure récente.

3.3 Étude de la céramique médiévale et moderne (V. Vincent)

Le diagnostic de Coutiches a livré un très petit nombre de céramiques, s'élevant à 62 fragments pour seulement deux individus identifiés. Le mobilier présente une bonne conservation avec un taux de fragmentation moyen. Toutefois, certains tessons à la pâte très sableuse semblent émoussés en surface ou au niveau de leur tranche. Malgré l'indigence du matériel, trois phases sont clairement distinguables.

La première phase a été déterminée à partir de la céramique découverte dans les structures 15 et 16 de la tranchée 2. Les 15 tessons formant l'ensemble se composent tous d'une pâte tournée, cuite en mode réducteur (surface grise) mais dont certaines tranches, à cœur rouge, marquent aussi un possible début de cuisson oxydante (TCGgran). Leur particularité est que leur toucher est extrêmement granuleux. Les grains de quartz sont très nombreux en surface, de module moyen, plutôt opaques. Ils sont associés à quelques gros oxydes de fer épars. Cette production peut être rapprochée de la fabrique 16, définie en 1999 par le Service Archéologique de Douai « pâte plutôt grossière, bien cuite [...] les inclusions sont nombreuses, principalement du quartz [...] de fort diamètre, mais aussi une forte proportion de mica blanc et de pisolite de fer. Ces inclusions donnent à la surface un aspect rugueux ». Cette fabrique se retrouve principalement dans des contextes datés de la seconde moitié du XI^e-première moitié du XII^e siècle. Même si elle semble majoritairement peinte dans les exemples du Douaisis, il n'y en a aucune trace sur les individus de Coutiches. Plus largement dans la région, ce type de pâte très riche en quartz est typique du XII^e siècle. Une seule forme peut lui être associée, celle d'une oule de type O1, à col oblique et lèvre de section triangulaire, saillante. Elle trouve des comparaisons dans des objets découverts dans les niveaux de la seconde moitié du XII^e siècle de la motte d'Estrées, ou des X^e-XII^e siècles dans les fouilles de Guesnain et plus tardivement dans des contextes du XIII^e siècle à Saint-Omer, Lille ou en Flandres. La corrélation des pâtes et de la forme nous permet de proposer la datation du XII^e siècle pour la première phase du site.

La seconde phase a été identifiée dans la structure 14 de la tranchée 2, à laquelle le mobilier découvert dans la tranchée 3, hors stratigraphie, peut être associé. En effet, une panse issue du fossé 14 recolle avec le fragment de tèle du sondage 3. Les pâtes sont d'une autre facture qu'à la phase précédente. Il s'agit d'une céramique tournée, bien cuite, assez sonnante, de couleur grise, à surface lisse présentant parfois un aspect grésé. Certains tessons ont toujours un toucher assez sableux, mais pas rugueux comme précédemment. Aucune inclusion de quartz n'est visible en surface. Il s'agit d'une production qui apparaît dès l'époque carolingienne et qui va perdurer jusqu'à la période moderne, avec toutefois des proportions différentes en fonction du siècle considéré. Pour les deux ensembles observés ici, la terre cuite grise (TCG) est la seule production représentée. Une lèvre de tèle, à panse galbée, col oblique et lèvre épaissie de profile subcirculaire, peut être signalée. Même si cette forme est habituellement associée aux terrines, la présence d'un bec verseur indique clairement qu'il s'agit d'une tèle. Cette dernière peut être rapprochée d'exemples audomarois, lillois et béthunois du XIV^e siècle, de Dourges des XIV^e-XV^e siècles mais aussi

du Douaisis du XV^e siècle. Aussi la datation volontairement large des XIV^e-XV^e siècles est proposée pour ces deux ensembles.

Le mobilier de la structure 18 en tranchée 2 et en remblai dans la tranchée 3 peut être rattaché à une occupation anthropique, proche de la parcelle, à l'époque moderne et contemporaine. En effet, les quatre fragments, issus de la fosse 18 sont en faïence fine qui se définit par « une poterie à pâte opaque, blanche ou ivoire, à texture fine, dense et sonore, difficilement rayable à l'acier »³. Cette production apparaît dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et connaît un certain succès durant tout le XIX^e siècle. Un décor de fleurs bleu peut être discerné. Celui-ci semble peint et non imprimé. L'autre élément est une anse horizontale à pâte rouge, recouvert d'une glaçure très brune manifestement à base de manganèse. Ce type de découverte est typique des XVIII^e et XIX^e siècles.

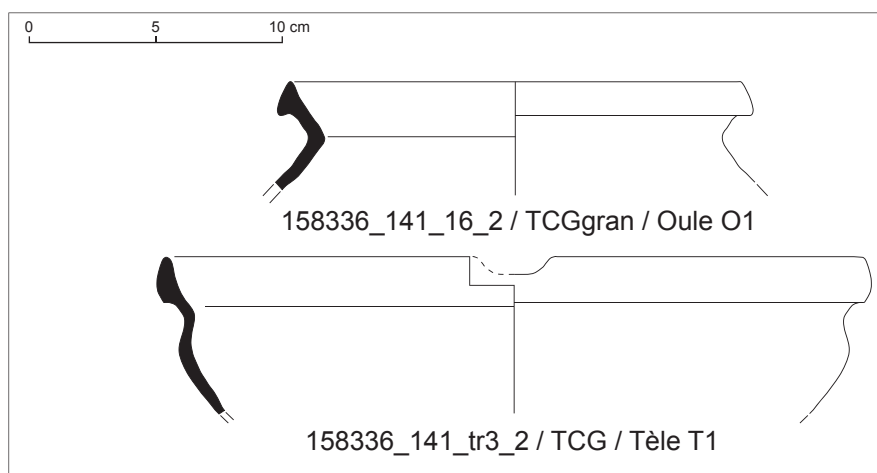


Fig. 18 : Planche céramique du mobilier de Coutiches, rue de la Jonquière.

©Vaiana Vincent - Inrap.

Catalogue

158336_141_16_2 / Oule O1 : Oule à lèvres éversées de section triangulaire. Terre cuite grise. Diamètre 20 cm. *Comparaison* : Barbé *et al.* 1997, XIII^e ; Compagnon, Louis 1999, p. 102 Fig. 46 n°68, Seconde moitié XII^e ; Compagnon *et al.* 2002, p. 35 Fig. 4 1542-6, X^e-XII^e ; Debs *et al.* 2006, XIII^e ; De Groot 2008, L61A et L61B, 1200-1300 / 1250-1375 ; Vanhille *et al.* 1996, *Second tiers* XIII^e.

158336_141_tr3_2 / Tèle T1 : Terrine à panse légèrement galbée, col oblique et lèvres épaissies de profil subcirculaire. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 32 cm. *Comparaison* : Barbé, Barret 1995, 1300-1375 ; Blicke 1996, XIV^e ; Cercy 2012, XIV^e ; Compagnon *et al.* 2002, p. 48 Fig. 24/1, 1043-4, XV^e ; Debs *et al.* 2006, XIV^e ; Debs 2011, XIV^e-début XV^e ; De Groot 2008, 1300-1400 ; Harnay, Notte 2015, p. 244 283.1, XIV^e-XV^e ; Lançon *en cours*, XIV^e.

Liste des abréviations

TCG : Terre cuite grise

TCGgran : Terre cuite grise granuleuse

TCR-gl : Terre cuite rouge glaçurée

TCR-gl/brune : Terre cuite rouge à glaçure brune couvrante

3. Guillemé Brulon 1995, p. 13

4 Conclusion : des indices d'occupations médiévales (XII^e et XIV-XV^e siècles)

L'emprise diagnostiquée représente une faible superficie et n'offre que de rares indices d'occupations archéologiques. (Fig. 19)

Une seule zone du site, la moitié nord de la parcelle D 896, nous a permis d'appréhender des vestiges anciens. On constate que les terres remblayées contiennent du matériel archéologique hors contexte, ce qui induit la destruction des occupations antérieures. Une seule des structures sondées, le fossé 15, fournit du matériel clairement en place.

Le sondage de cette structure met en évidence le potentiel de conservation dans ces couches humides et tourbeuses qui se rapportent ici au XII^e siècle.

La superposition exacte de la structure 14 sur le fossé 15 et qui livre du matériel postérieur, estimé au XIV-XV^e siècles, insiste sur la perdurance des occupations de la parcelle.

Ces deux fossés ne suffisent pas à caractériser le type de site et comme pour le diagnostic précédent mené au nord du territoire de la commune (Durin 2017), l'occupation est attestée sans que l'on puisse affirmer la présence d'un site dans l'emprise. Ces terrains, qui ont servis de pâtures ou ont été cultivés depuis près de 200 ans (cf. carte d'état-major, fig.20 et cadastre napoléonien, fig.21), témoignent essentiellement de la continuité d'occupation des lieux où les terres sont régulièrement remblayées, fragilisant les sites archéologiques antérieurs. Enfin, on constate la faible présence de *tegulae*, contrairement au phénomène observé le long de la Route nationale qui était lié aux ateliers de production de terre cuite architecturale de la moyenne vallée de la Scarpe mentionnés par Etienne Louis et Freddy Thuillier (2007).

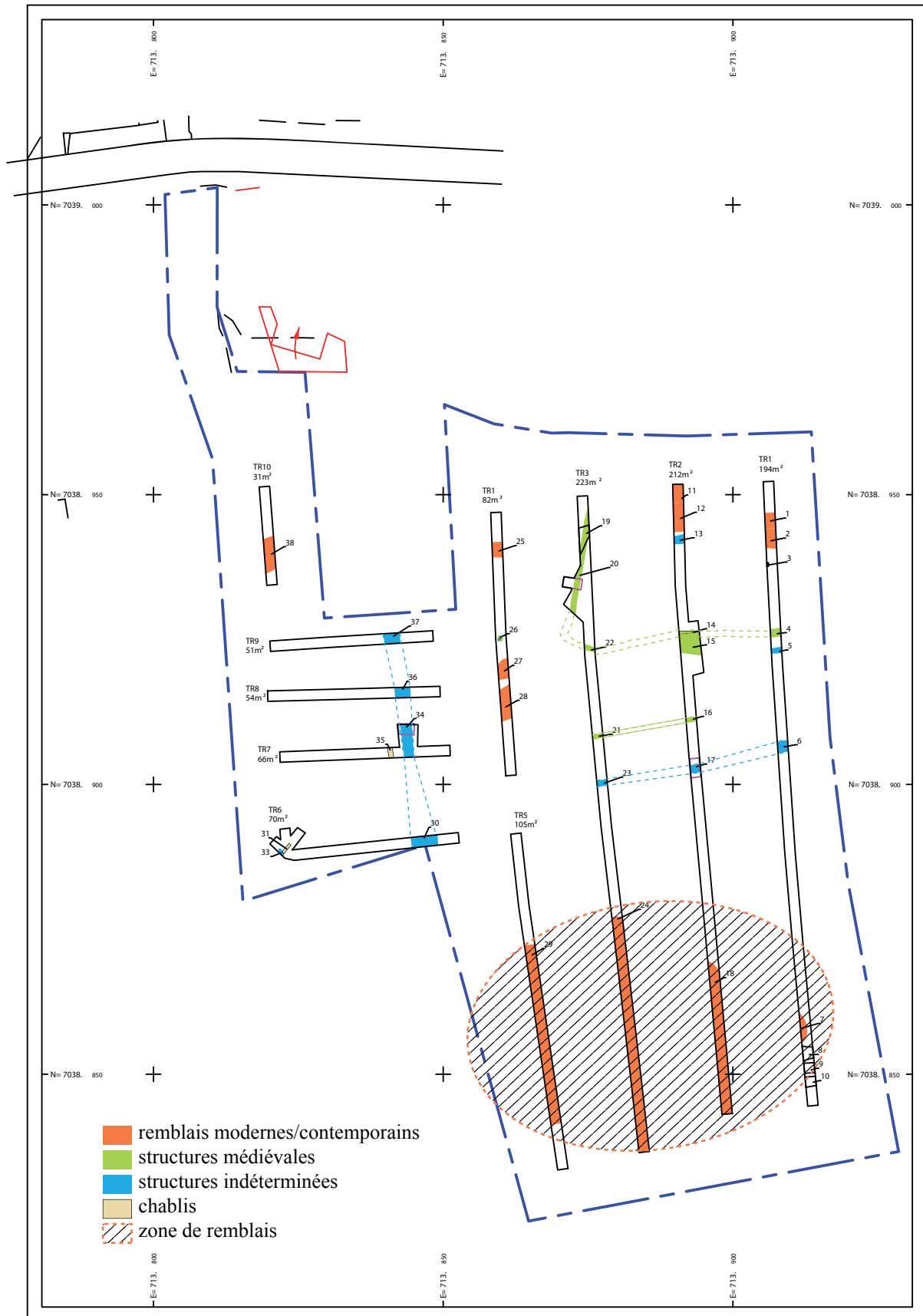


Fig.19 : Plan topographique phasé.

©Rudy Debiak, Cécile Durin- Inrap.



Fig.20 : Emprise du diagnostic sur la carte d'état-major.
 © geoportail.gouv.fr

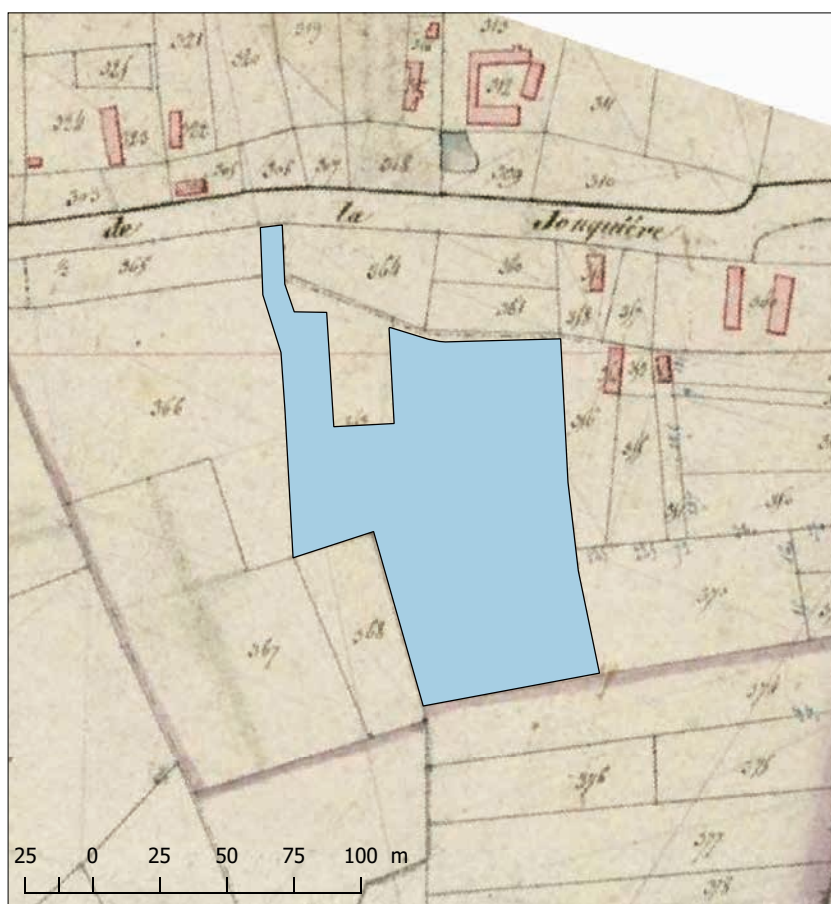


Fig.21 : Emprise du diagnostic sur le cadastre napoléonien.
 © Archives départementales du Nord

Bibliographie

Carpentier 2012 : CARPENTIER (F.), Coutiches, rue de Faches, «Le Houssoye» : rapport de diagnostic. Douai : CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, décembre 2012. 57 p.

Delmaire 1996 : DELMAIRE (R.) dir, *Carte archéologique de la Gaule : le Nord (59)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Paris : éd. De la Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

Despinoy 2017 : Étude géotechnique du cabinet HGH Environnement SAS, Rapport n°16131-PR012D-COUTICHES, juillet 2016, C. Despinoy.

Durin 2017 : DURIN (C.), *Coutiches, rue de l'Houssoye*, rapport de diagnostic. Amiens, INRAP Hauts-de-France, avril 2017.

Julien 2010 : JULIEN (M.), *Coutiches, Rue du Moulinet, site 545-10* : rapport de diagnostic. Douai : CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, août 2010. 19 p.

Kiefer 2006 : KIEFER (D.), *Coutiches (Nord), Le Molinel* : rapport de diagnostic, Amiens : Inrap NP, 2006.

Lacroix 2008 : LACROIX (S.), *Coutiches, Orchies-Traisnel*, rapport de diagnostic. Douai, CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, août 2008. 28 p.

Leroy 2007 : LEROY (R.), *Coutiches, Rue Nationale, site 437-06* : rapport de diagnostic. Douai : CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, février 2007. 25 p.

Louis, Thuillier 2007 : LOUIS (E.), THUILLIER (F.), *La basse vallée de la Scarpe : une région de production de terres cuites architecturale en Gaule romaine*, Revue du Nord 2007/5, n°373, p. 131-140.

Rousseaux 2011a : ROUSSEAUX (M.-H.), *Coutiches, Rue du stade, site 587-11* : rapport de diagnostic.

Douai : CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, avril 2011. 39 p.

Rousseaux 2011b : ROUSSEAUX (M.-H.), *Coutiches, Rue Nationale, 588-11* : rapport de diagnostic. Douai : CAD-DAP, SRA Nord-Pas-de-Calais, avril 2011. 55 p.

Bibliographie étude céramologique

Barbé, Barret 1995 : BARBÉ H., BARRET M. - *Saint Omer. « Ancienne maison d'arrêt rue Taviel » : rapport de diagnostic archéologique*. Villeneuve d'Ascq : SRA Nord-Pas-de-Calais, 1995. 42 p.

Barbé et al. 1997 : BARBÉ H., DESCHODT L., ROUTIER J.-C., ROY E. - *Le site du quai des Salines à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation industrielle d'une ville médiévale : rapport de fouille*. Lille : Afan, 1997.

Blieck 1996 : BLIECK G. - Céramiques et objets divers du XIV^e siècle mis au jour dans une latrine du château de Courtrai à Lille. In *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (X^e-XV^e siècles) : actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995)*. Berck-sur-Mer : CRADC, 1996, p. 183-231 (Nord-Ouest Archéologie, 7).

Cercy 2012 : CERCY C. - *Nord-Pas-de-Calais, Lille, rue du Palais Ribour, square Morisson. La tour de l'Angèle et l'enceinte médiévale de Lille : rapport de fouille archéologique*. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2012. Vol. 2, 316 p. : ill.

Compagnon, Louis 1999 : COMPAGNON É., LOUIS É. - *Écaillon et Estrées: deux mottes féodales du Douaisis (Nord)* : OCLC: 468430030. Douai : Arkéos-Service archéologique de Douai, 1999. 123 p. (Archaeologia Duacensis ; 14).

Compagnon et al. 2002 : COMPAGNON É., LOUIS É., WILLOT J.-M. - *Au cœur des villages médiévaux du Nord de la France: les fouilles de Guesnain et de Déchy (Nord)*. Douai : Arkeos : Service archéologique de Douai, 2002. 117 p. (Archaeologia Duacensis ; 21).

De Groote 2008 : DE GROOTE K. - *Middeleeuws aardewerk in Vlaanderen : techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebruiksgoed in de regio Oudenaarde in de volle en late middeleeuwen (10de - 16de eeuw)*. Deel I. Brussel : Vlaams instituut voor het onroerend erfgoed, 2008. 479 p. (Relicta Monografieën ; 1).

Debs 2011 : DEBS L. - *Lille, rue de Jemmapes : rapport de diagnostic*. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2011. 73 p.

Debs et al. 2006 : DEBS L., CERCY C., GARDAIS C., MARCY T., MILLERAT P. - *Lille, Rue des Tanneurs. Volume 2, le mobilier : rapport de fouille*. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006. 191 p. : ill.

Guillemé Brulon 1995 : GUILLEMÉ BRULON D. - *La faïence fine française 1750-1867*. Paris : Massin, 1995. 138 p.

Harnay, Notte 2015 : HARNAY V., NOTTE L. - *Le « Temple de Dourges » (à Bourcheuil). Plateforme multimodale Delta 3 - site LA5. Revue du Nord*, t. 96, n°408, 2015, p. 195--248.

Lançon en cours : LANÇON M. - *Béthune, boulevard Jean Moulin : rapport de fouille*. Amiens : Inrap Nord-Picardie, en cours.

Vanhille et al. 1996 : VANHILLE G., ROY E., BARRET M. - *Saint-Omer « Esplanade » (Pas-de-Calais) : rapport de diagnostic archéologique*. Villeneuve d'Ascq : SRA Nord-Pas-de-Calais, 1996. 61 p.

III. Inventaires techniques

Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques

Commune	Tranchée	N° str.	Type	constatations diverses	Dimension (en mètre)		% de fouille	Datation	Mobiliers	Plan	Coupe	Photo
					Long. ou Diam.	Larg.						
coutiches	1	1	fosse ou niveau	argile grise homogène	2,7		0	Indéterminée	une dalle TC, moderne ou contemporain			x
coutiches	1	2	remblais de démolition moderne	argile gris foncée et brune, mélangée	2,47	1,5	0	Indéterminée	un fragment de brique contemporaine et fragments de tuiles modernes			
coutiches	1	3	fosse	argile sableuse grise compacte, oxyde de fer et TCA	0,45		0	Indéterminée	non			X
coutiches	1	4	fossé	argile grise sableuse avec charbon et oxyde de fer, poches d'argiles ocre, TCA, racine	1,58		0	Indéterminée	non			
coutiches	1	5	fossé	argile grise sableuse avec charbon et oxyde de fer, poches d'argiles ocre, TCA, racine	1,35		0	Indéterminée	non			
coutiches	1	6	fossé	limon argileux gris sableux, poches argileuses ocres, TCA, remontée eau	2,25		0	Indéterminée	non			équivalent 17 et 23;
coutiches	1	7	remblais	limon argilo-sableux gris à brun avec poches ocres, charbons et TC, souvre sous la terre végétale	4,95		0	Indéterminée	non			
coutiches	1	8	terrain naturel	sable jaune et gris qui apparaît sous le remblais moderne	1,8		0	Indéterminée	non			
coutiches	1	9	terrain naturel	sable jaune et gris qui apparaît sous le remblais moderne	1,8		0	Indéterminée	non			
coutiches	1	10	terrain naturel	sable jaune et gris qui apparaît sous le remblais moderne	2,25		0	Indéterminée	non			
coutiches	2	11	remblais moderne	couche de remblais de démolition moderne, sur 12 (pas sur plan)			0	Moderne	non			
coutiches	2	12	remblais moderne	couche de remblais de démolition moderne, sous 11	4,95		0	Moderne	non			
coutiches	2	13	fosse extraction?	limon argilo-sableux gris-bleu, homogène	1,8		0	Indéterminée	non			
coutiches	2	14	fossé ou drain	limon sablo-argileux gris	0,45		0	Moyen-Age	tuiles, céramique médiévale			
coutiches	2	15	fossé	limon sablo-argileux gris foncé, qq poches de sable jaune, fond tourbeux avec végétaux	4,5 à vérifier		coupe	Moyen-Age	fragments de brique orangée, céramique médiévale, bois, TCA		x	x

Commune	Tranchée	N° str.	Type	constatations diverses	Dimension (en mètre)		% de fouille	Datation	Mobilier	Plan	Coupe	Photo
					Long. ou Diam.	Larg.						
coutiches	2	16	fossé	limon sablo-argileux gris clair avec poches de sable jaune et vert. pas sur plan, tranchée inondée.			0	Moyen-Age	céramique médiévale avec bord et tuiles romaines			
coutiches	2	17	fossé	limon gris brun avec nombreux oxydes de fer et fond argileux compact gris-bleuté	1,35	2	0,86	coupe	non		x	x
coutiches	2	18	remblais moderne	limon brun clair et brun orangé, oxyde de fer avec charbon vitrifié, charbon, TC, vaisselle moderne	24,75		0	Indéterminée	fragments de vaisselle moderne			x
coutiches	3	19	remblais moderne/contemporain	plusieurs couches de remblais mélangés au limon argileux gris, TCA et vaisselle moderne	3,37		0	Moderne ou Contemporain	non			sur 20
coutiches	3	20	fossé	limon sablo-argileux gris clair, poches orangées/orcres, petits pieux de bois conservés contre la paroi ouest	18	0,95	0,26	coupe	non		x	sous 19
coutiches	3	21	drain	limon sablo-argileux foncé		67			tuiles			
coutiches	3	22	fossé	limon sablo-argileux gris		90			non			fonctionne avec 20?
coutiches	3	23	fossé	limon sablo-argileux gris clair		65			non			équivalent 17 et 6
coutiches	3	24	remblais moderne	limon brun clair et brun orangé, oxyde de fer avec charbon vitrifié, charbon, TC, vaisselle moderne	40		0	Indéterminée	fragments de vaisselle moderne			
coutiches	4	25	?	limon sablo-argileux gris avec poches orangées, oxyde de fer	2,5		0	Indéterminée				x
coutiches	4	26	fosse ovulaire	limon sablo-argileux gris orangé	0,95	0,75	0,18	coupe	Indéterminée	2 tessons	x	x
coutiches	4	27	fosse?	limon sablo-argileux gris avec poches orangées, oxyde de fer, boulettes TC, charbon	3,1		0	Indéterminée				similaire à 25
coutiches	4	28	fosse?	limon sablo-argileux gris avec poches orangées, oxyde de fer, boulettes TC, charbon	5,3		0	Indéterminée				similaire à 25
coutiches	5	29	remblais moderne	limon brun clair et brun orangé, oxyde de fer avec charbon vitrifié, charbon, TC, vaisselle moderne	38		0	Indéterminée				similaire à 24, 18, 7

Commune	Tranchée	N° str.	Type	constatations diverses	Dimension (en mètre)		% de fouille	Datation	Mobilier	Plan	Coupe	Photo
					Long. ou Diam.	Larg.						
coutiches	6	30	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA	4,45		0	Indéterminée				
coutiches	6	31	chablis	comblement charbonneux et TC			0	Indéterminée				
coutiches	6	32	chablis	limon gris brun, mélange avec TN et terre charbonneuse, TC	2	0,45	0	Indéterminée			x	sous 33, similaire à 35
coutiches	6	33	fossé	limon sablo-argileux gris brun avec oxyde de fer	1,58	0,68	0	Indéterminée			x	sur 31
coutiches	7	34	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA	36	1,8	0,65	coupe			x	x
coutiches	7	35	chablis	limon gris brun, mélange avec TN et terre charbonneuse, TC	1,68	75	0	Indéterminée				similaire à 32
coutiches	8	36	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA		2,5	0	Indéterminée				
coutiches	9	37	fossé	limon brun clair avec boulettes TC et TCA		2,5	0	Indéterminée				
coutiches	10	38	remblais	limon brun foncé avec boulettes TC et TCA	5,85		0	Indéterminée				x

Inventaire du mobilier archéologique

Identifiant	Type	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	Etat sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
158336_142_ST1_1	142 - Terre cuite architecturale	dalle de pavage en TC	1	1110	Stable	0	20/3/2017	D896	Période récente	Bac 400°300°74	1
158336_142_ST14_1	142 - Terre cuite architecturale	tuiles	2	350	Stable	0	20/3/2017	D896	Période récente	Bac 400°300°74	1
158336_141_ST14_1	141 - Céramique	fond à pied pincé, fgt	35	310	Stable	0	20/3/2017	D896	Bas Moyen-Âge	Bac 400°300°74	1
158336_134_ST15_1	134 - Autre (non travaillé)	végétaux, fragments pieux	3	1000	Instable	Stabilisation	20/3/2017	D896	Moyen-Âge	Contenant humide	1
158336_141_ST15_1	141 - Céramique	tessons médiévaux	9	190	Stable	0	20/3/2017	D896	Moyen-Âge classique	Bac 400°300°74	1
158336_142_ST15_1	142 - Terre cuite architecturale	fragments de tuiles	3	660	Stable	0	20/3/2017	D896	Moyen-Âge	Bac 400°300°74	1
158336_141_ST16_1	141 - Céramique	tessons céramique médiévale	4	30	Stable	0	20/3/2017	D896	Moyen-Âge classique	Bac 400°300°74	1
158336_141_ST16_2	141 - Céramique	fgt de oule	2	120	Stable	0	20/3/2017	D896	Moyen-Âge classique	Bac 400°300°74	1
158336_142_ST16_1	142 - Terre cuite architecturale	tuiles romaines	2	805	Stable	0	20/3/2017	D896	Gallo-Romain	Bac 400°300°74	1
158336_141_ST18_1	141 - Céramique	fond d'assiette	4	18	Stable	0	20/3/2017	D896	Époque Contemporaine	Bac 400°300°74	1
158336_143_ST18_1	143 - Terre cuite autre	TC	1	4	Stable	0	20/3/2017	D896	Indéterminé (e)	Bac 400°300°74	1
158336_134_ST18_1	134 - Autre (non travaillé)	charbon	5	4	Stable	0	20/3/2017	D896	Indéterminé (e)	Bac 400°300°74	1
158336_142_ST2_1	142 - Terre cuite architecturale	tuiles	2	230	Stable	0	20/3/2017	D896	Période récente	Bac 400°300°74	1
158336_142_ST2_2	142 - Terre cuite architecturale	brique	1	545	Stable	0	20/3/2017	D896	Période récente	Bac 400°300°74	1
158336_142_ST23_1	142 - Terre cuite architecturale	tuiles	3	890	Stable	0	3/21/2017	D896	Période récente	Bac 400°300°74	1
158336_141_ST26_1	141 - Céramique	tessons médiévaux	3	10	Stable	0	3/21/2017	D896	Moyen-Âge	Bac 400°300°74	1
158336_142_ST38_1	142 - Terre cuite architecturale	tuiles	2	600	Stable	0	3/21/2017	D896	Période récente	Bac 400°300°74	1
158336_141_Tr10_1	141 - Céramique	fgt de marmite	1	10	Stable	0	20/3/2017	D896	Époque Moderne	Bac 400°300°74	1
158336_143_Tr3_1	143 - Terre cuite autre	fragment de tuile glacurée	1	130	Stable	0	20/3/2017	D896	Moyen-Âge	Bac 400°300°74	1
158336_141_Tr3_1	141 - Céramique	fragment anse	1	70	Stable	0	20/3/2017	D896	Époque Contemporaine	Bac 400°300°74	1
158336_143_Tr3_2	143 - Terre cuite autre	fragment tèle	1	85	Stable	0	20/3/2017	D896	Bas Moyen-Âge	Bac 400°300°74	1

Inventaire des prélèvements

Identifiant	Type	UE	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (g) ou litre	Traitement (réalisé si détruit ou à réaliser si conservé)	Mouvement	Numéro contenant	Type de contenant	Lieu de conservation
-------------	------	----	---------------	-------------------	--------------------	---	-----------	------------------	-------------------	----------------------

Inventaire des documents graphiques

Identifiant	Ensemble	Légende	Échelle 1/	Individu/lot	Auteur	Date	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
158336_222_15_1	Terrain	log de la coupe du fossé 15, vue de l'ouest	20	Individu	D. Favier	20/03/17	Papier millimétré	Conteneur boîte à archives	1
158336_222_17_1	Terrain	coupe du fossé 17, vue de l'ouest	20	Individu	D. Favier	20/03/17	Papier millimétré	Conteneur boîte à archives	1
158336_222_20_1	Terrain	coupe du fossé 20, vue du sud-sud-ouest	20	Individu	C. Durin	21/03/17	Papier millimétré	Conteneur boîte à archives	1
158336_222_34_1	Terrain	coupe du fossé 34, vue du sud	20	Individu	D. Favier	21/03/17	Papier millimétré	Conteneur boîte à archives	1

Inventaire des documents numériques

Identifiant	Ensemble	Légende	Format	Nature support	Conditionnement final	N° contenant final	Nom Fichier
158336_241_1	Autre	RFO	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	158336_241_1
158336__1	Terrain	Dossier contenant les photographies de l'opération	.jpeg	CD-rom	Boîte à archive A4	1	
158336__1	Terrain	Dossier topo	Export topo*	CD-rom	Boîte à archive A4	1	
158336__1	Terrain	Dossier des inventaires	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	
158336__1	Terrain	Notice	.doc	CD-rom	Boîte à archive A4	1	

Inventaire de la documentation écrite

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
158336_241_0_1	0	RFO	C. Durin	Papier	Classeur	1
158336_241_0_1	0	Inventaires	C. Durin	Papier	Classeur	1
158336_251_0_1	0	Notice BSR et légende	C. Durin	Papier	Classeur	1

Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158336_224_LOG1_1	Terrain	Log 1 dans la tranchée 1	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_LOG1_1.jpeg
158336_224_LOG2_1	Terrain	Log 2 au sud de la tranchée 2, remblais moderne	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_LOG2_1.jpeg
158336_224_LOG2_2	Terrain	Log 2 au sud de la tranchée 2, remblais moderne	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_LOG2_2.jpeg
158336_224_LOG3_1	Terrain	Log 3 au N de la tranchée 3, remblais moderne	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_LOG3_1.jpeg
158336_224_LOG3_2	Terrain	Log 3 au N de la tranchée 3, remblais moderne	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_LOG3_2.jpeg
158336_224_ST1_1	Terrain	ST1, remblais moderne avec brique au N de la tranchée 1	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST1_1.jpeg
158336_224_ST15_1	Terrain	Ouverture du sondage de ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_1.jpeg
158336_224_ST15_10	Terrain	Remontée d'eau dans le sondage de ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_10.jpeg
158336_224_ST15_11	Terrain	Bois conservés dans ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_11.jpeg
158336_224_ST15_12	Terrain	Bois conservés dans ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_12.jpeg
158336_224_ST15_13	Terrain	Bois conservés dans ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_13.jpeg
158336_224_ST15_2	Terrain	Ouverture du sondage de ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_2.jpeg
158336_224_ST15_3	Terrain	Ouverture du sondage de ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_3.jpeg
158336_224_ST15_4	Terrain	Ouverture du sondage de ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_4.jpeg
158336_224_ST15_5	Terrain	Ouverture du sondage de ST15	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_5.jpeg
158336_224_ST15_6	Terrain	Fossé ST15, coupe, vue O	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_6.jpeg
158336_224_ST15_7	Terrain	Fossé ST15, coupe, vue O	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_7.jpeg
158336_224_ST15_8	Terrain	Fossé ST15, coupe, vue O	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_8.jpeg
158336_224_ST15_9	Terrain	Fossé ST15, coupe, vue O	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST15_9.jpeg
158336_224_ST17_1	Terrain	Fossé ST17, coupe, vue O	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST17_1.jpeg
158336_224_ST17_2	Terrain	Fossé ST17, coupe, vue O	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST17_2.jpeg
158336_224_ST17_3	Terrain	Fossé ST17, coupe, vue O	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST17_3.jpeg
158336_224_ST17_4	Terrain	Effondrement de la coupe du fossé 17	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST17_4.jpeg
158336_224_ST18_1	Terrain	Remblais moderne au S de la tranchée 2	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST18_1.jpeg
158336_224_ST18_2	Terrain	Remblais moderne au S de la tranchée 3	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST18_2.jpeg
158336_224_ST20_1	Terrain	Fossé ST20, pieux en bois conservés, extrémité N	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST20_1.jpeg
158336_224_ST20_2	Terrain	Fossé ST20, pieux en bois conservés, extrémité N	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST20_2.jpeg
158336_224_ST20_3	Terrain	Fossé ST20, coupe, vue S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST20_3.jpeg
158336_224_ST20_4	Terrain	Fossé ST20, coupe, vue S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST20_4.jpeg
158336_224_ST20_5	Terrain	Fossé ST20, coupe, vue S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST20_5.jpeg
158336_224_ST20_6	Terrain	Fossé ST20, coupe, vue S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST20_6.jpeg
158336_224_ST25_1	Terrain	ST25, vue du NE	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST25_1.jpeg
158336_224_ST25_2	Terrain	ST25, vue de l'E	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST25_2.jpeg
158336_224_ST26_1	Terrain	ST26, vue du SE	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST26_1.jpeg
158336_224_ST26_2	Terrain	ST26, vue du SE	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST26_2.jpeg
158336_224_ST26_3	Terrain	ST26, vue du SE	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST26_3.jpeg
158336_224_ST3_1	Terrain	La fosse ST3 dans la tranchée 1	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST3_1.jpeg
158336_224_ST32_1	Terrain	Le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32_1.jpeg
158336_224_ST32-33_1	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_1.jpeg
158336_224_ST32-33_2	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_2.jpeg
158336_224_ST32-33_3	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_3.jpeg
158336_224_ST32-33_4	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_4.jpeg

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158336_224_ST32-33_5	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_5.jpeg
158336_224_ST32-33_6	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_6.jpeg
158336_224_ST32-33_7	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_7.jpeg
158336_224_ST32-33_8	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_8.jpeg
158336_224_ST32-33_9	Terrain	Le fossé ST33 & le chablis ST32	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST32-33_9.jpeg
158336_224_ST33_2	Terrain	Fossé ST33	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST33_2.jpeg
158336_224_ST34_1	Terrain	Coupe de ST34, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST34_1.jpeg
158336_224_ST34_2	Terrain	Coupe de ST34, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST34_2.jpeg
158336_224_ST34_3	Terrain	Coupe de ST34, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST34_3.jpeg
158336_224_ST34_4	Terrain	Coupe de ST34, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST34_4.jpeg
158336_224_ST38_1	Terrain	Remblais dans la tranchée 10, vue du SO	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST38_1.jpeg
158336_224_ST38_2	Terrain	Remblais dans la tranchée 10, vue du NO	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST38_2.jpeg
158336_224_ST4 et 5_1	Terrain	Structures 4 & 5 vues du N	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST4 et 5_1.jpeg
158336_224_ST4 et 5_2	Terrain	Structures 4 & 5 vues du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_ST4 et 5_2.jpeg
158336_224_Terrain_1	Terrain	Vue générale	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_Terrain_1.jpeg
158336_224_Terrain_2	Terrain	Vue générale	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_Terrain_2.jpeg
158336_224_TR1_1	Terrain	Tranchée 1, vue du N	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR1_1.jpeg
158336_224_TR1_2	Terrain	Remontée d'eau dans la tranchée 1	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR1_2.jpeg
158336_224_TR1_3	Terrain	Tranchée 1, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR1_3.jpeg
158336_224_TR1_4	Terrain	Tranchée 1, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR1_4.jpeg
158336_224_TR10_1	Terrain	Décapage tranchée 10, vue NO	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR10_1.jpeg
158336_224_TR2_1	Terrain	Ouverture de la tranchée 2	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR2_1.jpeg
158336_224_TR2_2	Terrain	Ouverture de la tranchée 2	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR2_2.jpeg
158336_224_TR2_3	Terrain	Tranchée 2, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR2_3.jpeg
158336_224_TR2_4	Terrain	Tranchée 2, vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR2_4.jpeg
158336_224_TR2_5	Terrain	Ouverture de la tranchée 2	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR2_5.jpeg
158336_224_TR4_1	Terrain	Tranchée 4 vue du S	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR4_1.jpeg
158336_224_TR4_2	Terrain	Tranchée 4 vue du N	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR4_2.jpeg
158336_224_TR6-log_1	Terrain	Log à l'extrémité E de la tranchée 6	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR6-log_1.jpeg
158336_224_TR6-log_2	Terrain	Log à l'extrémité E de la tranchée 6	C.Durin	20/3/2017	Numérique	Dvd	158336_224_TR6-log_2.jpeg



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Coutiches, rue de la Joncquière

Chronologie

Moyen Âge

Sujets et thèmes

fossés

Mobilier

céramique

L'emprise diagnostiquée représente une faible superficie et n'offre que de rares indices d'occupations archéologiques.

Une seule zone du site, la moitié nord de la parcelle D 896, nous a permis d'appréhender des vestiges anciens. On constate que les terres remblayées contiennent du matériel archéologique hors contexte, ce qui induit la destruction des occupations antérieures. Une seule des structures sondées, le fossé 15, fournit du matériel clairement en place.

Le sondage de cette structure met en évidence le potentiel de conservation dans ces couches humides et tourbeuses qui se rapportent ici au XII^e siècle.

La superposition exacte de la structure 14 sur le fossé 15 et qui livre du matériel postérieur, estimé aux XIV-XV^e siècles, insiste sur la perdurance des occupations de la parcelle.

Ces deux fossés ne suffisent pas à caractériser le type de site et comme pour le diagnostic précédent mené au nord du territoire de la commune (Durin 2017), l'occupation est attestée sans que l'on puisse affirmer la présence d'un site dans l'emprise. Ces terrains, qui ont servi de pâtures ou ont été cultivés depuis près de 200 ans (*cf.* carte d'état-major, et cadastre napoléonien), témoignent essentiellement de la continuité d'occupation des lieux où les terres sont régulièrement remblayées, fragilisant les sites archéologiques antérieurs. Enfin, on constate la faible présence de *tegulae*, contrairement au phénomène observé le long de la Route nationale qui était lié aux ateliers de production de terre cuite architecturale de la moyenne vallée de la Scarpe, mentionnés par Etienne Louis et Freddy Thuillier (2007).

Inrap

Nord-Picardie,

32 avenue de l'Étoile

80 440 Glisy

Tél. 03 22 33 50 30

nord-picardie@inrap.fr

www.inrap.fr